

Pierre Joye

Nationaliser
l'énergie



Robert Dussart

Santé, cadences
et profit

Jef Turf

Ce qui change
en Flandre



CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Nouvelle série N° 1 (20)

5^e année - Janvier 1974 - 40 F

Sommaire

Editorial	p. 1
Pierre Joye Nationaliser l'énergie	p. 5
Jef Turf Ce qui change en Flandre	p. 15
Robert Dussart Faire échapper la santé aux lois du marché	p. 21
Jacques Aron L'urbanisme bruxellois ou la confusion entretenue	p. 25
Rosine Lewin Féminisme, féminitude et le reste	p. 31
Quand Emile Vandervelde parlait du sionisme	p. 35
Lire des livres	p. 39
Revue des revues	p. 47

Comité de patronage : Edmond Dunbrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve

Comité de rédaction : Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Augustin Duchateau, Pierre Joye, Rosine Lewin, René Lonnoy, Jacques Moins, Jacques Nagels, Claude Renard, Jean-Paul Vankeerberghen

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Dessins : Marcelle Lavachery, GIA et Walter

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

Editorial

Il est sans doute peu de pays où « le bon sens » soit aussi bien coté qu'en Belgique, peu de pays où les doctrines - voire les idées - soient aussi suspectes.

D'éminents hommes d'Etat affichent leur mépris pour tout ce qui ne relève pas d'un « réalisme » à ras du sol, et hissent le pragmatisme au rang de vertu majeure et nationale. Tout un courant d'idées reçues tend à valoriser « le sens pratique » en même temps qu'il assimile la réflexion doctrinale à une rêverie d'impuissants.

Le mouvement ouvrier lui-même est marqué par le pragmatisme.

Pourquoi en est-il ainsi ? Cela mériterait une étude sérieuse, qui n'a pas été entreprise, semble-t-il. On peut en tous cas indiquer un élément d'explication, en rappelant les conditions dans lesquelles s'est constituée la classe ouvrière au siècle dernier : il s'est agi d'une industrialisation extrêmement rapide, à partir de paysans et d'artisans paupérisés. A l'heure où cette masse, forcément fruste, s'est révoltée contre une misère opaque, ceux qui eurent le grand mérite de l'aider à s'organiser, se trouvaient être non pas des marxistes, mais plutôt des proudhoniens, proches des bourgeois radicaux.

Affaire de boutique ? Question d'étiquette ?

Pas du tout : une certaine conception de la lutte ouvrière prenait racine, qui allait bientôt s'institutionnaliser. Elle faisait peu de place à l'effort d'appréhension globale des problèmes économiques, politiques et sociaux - peu de place à la lecture. Certes, il y eut un Vandervelde, un De Man, un de Brouckère, mais leurs noms mêmes rappellent les limites des efforts qu'ils purent déployer. Certes, le mouvement ouvrier belge eut très tôt ses écoles de cadres, ses semaines d'étude. Mais on peut

se demander si les cadres qui en sont issus ont, à de rares exceptions près, acquis autre chose qu'une formation technique aussitôt absorbée par le système.

Et il nous paraît légitime d'acter que les communistes sont seuls *comme parti* à avoir lutté à contre-courant du pragmatisme comme du réformisme.

Aujourd'hui, quelque chose de nouveau se produit.

Le besoin d'une formation idéologique plus poussée s'exprime avec insistance dans les rangs du parti communiste - ce fut le cas à son récent congrès. Le besoin d'études et de confrontations se manifeste aussi au sein d'autres composantes du mouvement ouvrier : université syndicale d'un type nouveau à la F.G.T.B. de Bruxelles, initiatives de la Fondation André Renard, expériences de l'ISCO. Dans le même temps, les forces extérieures au mouvement ouvrier et qui mettent en question le système capitaliste, sont le siège d'interrogations et de recherches se réclamant souvent du marxisme.

C'est que devant la profondeur de la crise du capitalisme, la nécessité d'analyses sérieuses s'impose ici et là.

Mais si les constats de carence et d'impuissance du régime ne manquent pas à gauche, ce qui est plus rare, c'est la formulation d'une solution de rechange et une vision cohérente des étapes pour y accéder.

C'est là que se situe l'apport propre du P.C.B.

Son 21^e congrès indique en effet l'alternative - mise en place d'un nouveau pouvoir politique - et il *propose* de surcroît les voies et moyens pour donner consistance à ce pouvoir. Il les propose aux forces qui, avec lui, peuvent sortir le pays de l'impasse. Il les propose, c'est-à-dire qu'il offre à ces forces de débattre avec elles des conceptions exprimées dans son programme.

Car s'il est convaincu qu'il a un rôle irremplaçable à jouer dans cette longue marche révolutionnaire, le P.C.B. est tout aussi convaincu que seul, il ne peut venir à bout des monopoles capitalistes.

D'où la portée de sa stratégie des alliances. Une stratégie où la classe ouvrière se voit reconnaître le rôle décisif, mais où est affirmée la place qui revient aux « forces nouvelles nées de l'élargissement de la lutte des classes à d'autres couches et milieux opposés au capitalisme ».

La perspective de combat que tracent les communistes est ambitieuse. Elle postule non seulement un effort politique intense pour organiser une réplique de masse aux agressions quotidiennes perpétrées par le pouvoir. Elle exige aussi - de

tous - un effort idéologique considérable, alliant culture politique et créativité. Car les problèmes sont de plus en plus complexes, et l'establishment bien armé pour en détourner l'attention des masses.

Depuis cinq ans qu'ils existent, les Cahiers marxistes ont contribué à diffuser une culture politique.

Maintenant qu'à la parution trimestrielle va succéder le rythme mensuel, nous pensons qu'ils peuvent devenir un outil plus actif de formation idéologique.

Outil modeste bien sûr : 48 pages, dix fois l'an, c'est peu. Il dépend aussi de vous que chaque numéro réponde mieux à vos besoins, à votre attente. Et que chaque numéro soit mieux diffusé.

S'ils n'étaient qu'un bulletin destiné à répercuter des analyses en chambre, des réflexions détachées de l'action, nos Cahiers ne mériteraient pas de s'appeler marxistes.

Les Cahiers marxistes se veulent une arme au service de la lutte contre les puissances d'argent, contre les multinationales, pour un autre pouvoir politique, pour une alliance révolutionnaire des forces ouvrières et progressistes, pour un socialisme pluraliste et démocratique.

Rosine Lewin.

Le Cercle d'Education Populaire annonce la 7e séance du cycle « PHILOSOPHIE et ACTION ».

Lundi 14 janvier 1974 à 20 h.
à la Maison des Huit-Heures
Place Fontainas 9-11

Gilbert Badia

(Maître de l'université de Paris VIII Vincennes) parlera de

Lénine et Rosa Luxemburg

Lénine a dit de Rosa Luxemburg, après son assassinat, que c'était « un aigle », mais qu'elle s'était souvent trompée.

Certains historiens contemporains pensent au contraire que Rosa Luxemburg a prophétiquement annoncé et dénoncé la bureaucratie et le Stalinisme. Qu'en est-il exactement ?

Et d'abord, quelle est la nature exacte de leurs relations ? Lénine et Rosa Luxemburg sont-ils adversaires par principe ou de circonstance ? Sont-ils souvent d'accord et sur l'essentiel ou presque jamais ?

Rosa Luxemburg, a-t-elle été la théoréticienne d'un socialisme auto-gestionnaire, du socialisme des conseils ? Elle voulait la liberté : mais pour qui ? A-t-elle proposé une « autre vie » que celle ouverte par Lénine ? (G.B.).

La conférence sera suivie d'un débat.

Participation aux frais : 50 F.

	La suite du programme des conférences CEP	
Lundi 21 janv.	Bernard Pingaud	Le rôle de l'écrivain dans la société (auteur de « L'imparfait »)
Lundi 4 fév.	Pierre Barberis	Aragon et la Semaine sainte, un roman d'hier pour l'histoire d'aujourd'hui. Grand prix de la critique littéraire 1973
Lundi 25 fév.	Gilbert Lascault	Faut-il détruire ou transformer musées et galeries ?
Lundi 4 mars	Jean Thibaut	Antonin Artaud et la violence de l'histoire
Lundi 18 mars	Brigitte Massin	Schubert ou la difficulté d'exister.

Nationaliser l'énergie

La crise pétrolière n'a pas seulement rappelé que les ressources disponibles d'hydrocarbures ne sont pas illimitées. Elle a aussi attiré l'attention sur le rôle parasitaire des grandes compagnies multinationales qui dominent le marché du pétrole.

Les restrictions de fournitures ne doivent toutefois pas faire croire à une menace de pénurie générale et définitive d'énergie. Si les pays arabes ont eu recours à l'« arme du pétrole », c'est pour des raisons politiques, pour obtenir l'évacuation des territoires occupés depuis 1967 par les forces israéliennes. Mais il n'y a pas de pénurie à l'échelle mondiale, même pour les produits pétroliers.

Depuis une vingtaine d'années, la consommation d'énergie des pays industrialisés *double* tous les dix ans et le pétrole en fournit à présent plus de la moitié. Même si la consommation de produits pétroliers continue à augmenter au même rythme, les réserves exploitables connues permettront d'y faire face pendant de longues années encore et le pétrole n'est de toute façon qu'*une* des sources primaires d'énergie à côté du charbon et du gaz naturel dont il existe des réserves con-



sidérables. D'autres sources viendront du reste se substituer à celles qui s'épuiseront (l'énergie nucléaire, les schistes bitumeux et les sables asphaltiques) en attendant le développement, à plus long terme, de l'énergie solaire et géothermique, énergies propres et quasiment inépuisables.

Ce qui est toutefois certain, c'est que l'énergie coûtera plus cher : par suite de la nécessité d'exploiter des gisements moins rentables (mer du Nord, etc) et surtout parce que les pays producteurs ont acquis la possibilité de vendre leurs produits à meilleur prix. Depuis vingt ans, les pays capitalistes développés avaient basé leur essor économique sur l'emploi de ce qui était pratiquement du « pétrole volé », du pétrole que les grandes compagnies multinationales se procuraient à un prix infime dans des pays sous-développés (Proche-Orient, Venezuela, Indonésie, Afrique du Nord). Ce temps est révolu et il faudra s'en accommoder.

L'ESSOR DU PETROLE

En 1800, le principal combustible restait encore le bois. Le charbon prit ensuite une place de plus en plus importante et, à la veille de la première guerre mondiale, il assurait 75 % de la consommation mondiale d'énergie primaire. Par la suite, il perdit peu à peu sa prééminence au profit du pétrole dont la production a augmenté à un rythme de plus en plus rapide depuis vingt ans.

PRODUCTION MONDIALE DE PETROLE BRUT :

1930	202 millions tonnes
1950	537 millions tonnes
1960	1.054 millions tonnes
1970	2.334 millions tonnes
1972	2.600 millions tonnes
1973 (prévisions)	2.780 millions tonnes

En 1972, la part du pétrole dans l'énergie primaire consommée atteignait 76 % au Japon, 63 % en Europe occidentale, 46 % aux Etats-Unis et 26 % dans les pays socialistes. La dépendance à l'égard des approvisionnements extérieurs varie selon les pays. Presque totale au Japon (99,3 %) et considérable en Europe occidentale (89 %), elle est moindre aux Etats-Unis (31 %) et la production des pays socialistes dépasse légèrement (de 12 %) leur consommation.

DU COLONEL DRAKE AUX SEPT « MAJORS »

L'histoire moderne du pétrole est née il y a un peu plus d'un siècle, le 27 août 1859 exactement, quand le colonel Drake découvrit, à Titusville, en Pennsylvanie, un gisement situé à 26 mètres de profondeur. En forant ce puits, Drake recherchait la matière première d'un « élixir de vie » utilisé par les Indiens. Mais le développement des besoins en éclairage avaient en-

traîné un renchérissement des huiles animales qui favorisa leur remplacement par le *pétrole lampant* obtenu par la distillation de l'huile minérale. La découverte du colonel Drake amena donc un rush d'aventuriers qui forèrent le plus grand nombre de trous possible.

Les cinquante années qui suivirent furent marquées par la domination de *John D. Rockefeller* et de sa *Standard Oil Company*. Laissant aux prospecteurs le soin de multiplier les forages, *Rockefeller* s'assura le contrôle du transport et du raffinage, ce qui lui permettait de dominer complètement le marché. Et quand la Cour Suprême des Etats-Unis l'obligea, en 1911, de démembrer la *Standard Oil* en 33 sociétés « juridiquement distinctes » en vertu du Sherman Act (législation anti-trust), sa puissance ne fut pas atteinte : il conserva le contrôle des plus puissantes sociétés : *Standard Oil of New Jersey* (aujourd'hui *Exxon*), *Socony Mobil Oil* et *Standard Oil of California* (SOCAL).

En négligeant la production, *Rockefeller* avait pourtant sous-estimé les avantages que pourrait assurer la découverte de gisements bon marché. Cela permit l'apparition d'une série de sociétés concurrentes : *Gulf Oil* et *Texaco*, nées après la découverte des gisements du Texas; la *Royal Dutch Shell*, qui s'assura des concessions au Mexique et au Venezuela; l'*Anglo-Persian* (la future *British Petroleum*) qui obtint du Chah de Perse une concession pétrolière couvrant la totalité du pays.

Jusqu'en 1950, l'histoire du pétrole est celle de la domination absolue de ces sept grandes sociétés, les *Majors*, qui imposent leur loi aussi bien aux pays producteurs qu'aux pays consommateurs et limitent la production afin de vendre leurs produits à des prix élevés.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, de nouveaux venus apparaissent toutefois sur le marché. Sous l'impulsion d'*Enrico Mattei*, l'*E.N.I.* affranchit l'Italie de la dépendance du Cartel en obtenant des concessions en Afrique du Nord et en Iran. D'autres pays importateurs (la France, le Japon) suivent cet exemple. Et quelques petites sociétés américaines, l'*Occidental Oil* notamment, parviennent à se faire une place sur le marché. Mais si les *Majors* ne peuvent plus empêcher une baisse des prix, leurs profits n'en souffrent pas car ils contrôlent 90 % des gisements du Proche-Orient dont les coûts sont particulièrement réduits. Et le maintien, pendant une quinzaine d'années, du prix des produits pétroliers à un niveau très bas leur permet par surcroît d'écarter des sources d'énergie concurrentes : le charbon, l'énergie nucléaire.

Un tournant se produit vers 1970. L'accroissement plus rapide que prévu de la demande va permettre aux pays producteurs d'imposer plus facilement qu'autrefois la hausse du prix du pétrole brut. Les accords de Téhéran et de Tripoli (février 1971)

sanctionnent ce changement et la hausse des prix s'est poursuivie par la suite. Le 16 octobre 1973, les six pays du golfe Persique décidèrent de porter le « prix du marché » de leur brut à 3,65 dollars le baril et, depuis lors, les menaces de pénurie ont accéléré l'ascension des prix.

Réunis le 23 décembre 1973 à Téhéran, les douze pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) décidèrent de fixer le « prix affiché » à 11,651 dollars, ce qui équivaut à un prix de vente réel de leur pétrole brut de 7,11 dollars le baril (159 litres) soit environ 1,80 F. le litre. (1)

LES AMERICAINS N'Y PERDENT PAS

Si la hausse des prix du pétrole brut améliore la situation des pays producteurs, elle ne lèse pas pour autant les grandes compagnies pétrolières. Celles-ci répercutent d'autant plus aisément les hausses du brut dans le prix de leurs produits finis que la psychose de pénurie qu'elles entretiennent leur permet d'imposer plus facilement leurs volontés aux consommateurs - et aux gouvernements.

Pour les sociétés américaines, ces hausses présentent un autre avantage : elles amènent le coût du brut fourni par les pays du Proche-Orient à celui du pétrole extrait aux Etats-Unis. C'est un aspect du problème qu'un spécialiste français, J. M. Chevalier, explique fort bien dans un ouvrage publié récemment (2). La crise pétrolière de 1970-71 qui marqua le début de la hausse des prix, constate-t-il, « *allait à tel point dans le sens des intérêts américains qu'on peut se demander si cette crise n'a pas été, en partie du moins, télécommandée par les Etats-Unis* ». Il faut savoir que la productivité des puits de pétrole américains n'atteint même pas 2 tonnes par jour en moyenne alors qu'elle s'élève jusqu'à 546 tonnes au Proche-Orient. L'exploitation des gisements américains a néanmoins été poursuivie pour des raisons électorales et stratégiques mais les compagnies américaines n'y ont rien perdu : le prix de vente mondial du pétrole fut longtemps fixé en se référant au prix de ce pétrole cher (le prix du golfe du Mexique), même s'il s'agissait de pétrole acquis à bon marché au Proche-Orient.

Cette situation s'est modifiée quand les pays européens commencèrent à s'approvisionner directement au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Pour protéger leurs propres gisements, les Etats-Unis leur réservent en effet 80 % de leur marché intérieur. Dès le moment où l'Europe occidentale et le Japon se ravitaillaient à 100 % en pétrole à bon marché, ils bénéficiaient d'un avantage appréciable par rapport aux Etats-Unis qui utili-

(1) Le prix affiché est un prix fictif qui sert de référence aux calculs de redevances et impôts versés par les compagnies pétrolières. Depuis octobre 1973, il est fixé en fonction des prix du marché et on l'obtient en multipliant ceux-ci par le coefficient 1,4.

(2) Jean-Marie Chevalier. « Le nouvel enjeu pétrolier ». Calmann-Lévy éditeur.

sent du brut domestique à raison de 80 %. « Dans ces conditions, écrit J.M. Chevalier, les Etats-Unis avaient tout intérêt à provoquer en 1970 une forte hausse du brut non américain pour rééquilibrer leur situation... Ce n'est pas un hasard si c'est justement le Chah d'Iran qui s'est fait le porte-parole des pays producteurs, réussissant à canaliser leurs revendications dans le sens souhaité par les Etats-Unis et provoquant une hausse du brut non américain miraculeusement égale à la différence qui séparait le brut du Moyen-Orient du brut américain ».

Les hausses survenues depuis lors peuvent aussi présenter des avantages pour les compagnies américaines. En valorisant les produits énergétiques, elles permettent aux sociétés pétrolières de préparer la reconversion de leurs activités pour le moment où il faudra recourir à d'autres sources d'énergie : le charbon, dont les Etats-Unis possèdent des gisements fournissant de 10 à 20 tonnes par jour/ouvrier, les schistes bitumeux et les sables asphaltiques dont il existe des réserves importantes en Amérique, l'énergie nucléaire.

Toutes les grandes sociétés pétrolières américaines - Exxon, Texaco, Gulf Oil, Socal - ont dès à présent acquis des intérêts considérables dans d'autres sources d'énergie (gaz naturel, charbon, énergie nucléaire, schistes et sables bitumeux) qui deviendront rentables si le prix du pétrole continue à augmenter.

LE CAS DE LA BELGIQUE

Jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, le charbon fournissait la quasi totalité de notre consommation d'énergie primaire. Il céda par la suite peu à peu la place à d'autres sources d'énergie : les produits pétroliers à partir des années 1950 et le gaz naturel ensuite (les premiers arrivages de gaz hollandais nous parvinrent en 1966).

CONSOMMATION D'ENERGIE PRIMAIRE EN BELGIQUE :

(en millions de tonnes équivalent charbon)

	CHARBON	PETROLE	GAZ (3)	DIVERS (4)	TOTAL
1950	26.202	638	20	37	26.900
1955	25.996	5.885	62	216	32.159
1960	23.299	10.137	50	167	33.653
1965	23.121	19.293	66	148	42.628
1968	21.347	27.124	1.655	135	50.261
1970	18.927	34.133	5.456	255	58.771
1972	16.395	36.923	9.373	38	62.729

Alors que le charbon intervenait pour plus de 97 % dans notre consommation d'énergie primaire en 1950, il n'en représente plus que le quart aujourd'hui. Notre approvisionnement dépend pour les trois-quarts de fournitures de produits pétroliers (près de 60 %) et de gaz naturel (15 %).

(3) Grisou et, à partir d'octobre 1966, gaz naturel.

(4) Lignite et électricité (hydraulique et importations nettes).

CONSUMMATION D'ENERGIE PRIMAIRE EN POURCENTAGES :

	CHARBON	PETROLE	GAZ	DIVERS
1950	97,40	2,37	0,08	—
1955	80,84	18,30	0,19	0,67
1960	69,23	30,12	0,15	0,49
1965	54,23	45,25	0,16	0,35
1968	42,47	53,97	3,29	0,27
1970	32,14	58,14	9,29	0,43
1972	26,14	58,86	14,94	0,06

L'INDUSTRIE DU PETROLE EN BELGIQUE

La première firme pétrolière installée en Belgique, l'*American Petroleum Company*, était une filiale de la *Standard Oil*. Créée en 1891, elle commercialisait le pétrole lampant (kerosene) importé par trois navires mixtes (voile et vapeur) qu'elle livrait à domicile par des charrettes spéciales tirées par des chevaux ou même des chiens. L'apparition des premières automobiles fournit bientôt de nouveaux débouchés à cette société, devenue la *Standard American Petroleum Company*, qui vendait déjà son essence sous le label *Esso*.

Les grandes compagnies pétrolières qui dominaient le marché mondial se bornèrent pendant longtemps à nous vendre leurs produits finis. Tout au plus quelques firmes installèrent-elles, dans les années 1933-36, de petites raffineries qui produisaient surtout des huiles, des asphaltes et des goudrons : *Radian*, *Raffinerie belge de Pétales*, *Redeventza* (Albatros), *Atlas* à Anvers, *Belgian Shell* à Wondelgem-lez-Gand.

C'est seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale que les grandes sociétés pétrolières estimèrent plus avantageux de pratiquer le raffinage chez nous, stimulées par les facilités offertes par les autorités belges.

La ville d'Anvers établit l'infrastructure d'un port pétrolier (dont coût 1/2 milliard F. à charge des pouvoirs publics entre 1948 et 1958) et le gouvernement fournit des crédits à long terme pour les premiers investissements. La S.N.C.I. finança à concurrence de 40 % la construction de la raffinerie de la *S.I.B.P.* par un prêt à long terme de 600 millions F.; celle d'*Esso Belgium* fut financée à 72 % par un crédit analogue de 900 millions F.; la *Raffinerie belge de Pétales* obtint un crédit de 225 millions F. pour agrandir ses installations. Ces encouragements financiers continuèrent par la suite : de 1959 à 1968, plus de 11 milliards F. d'investissements dans l'industrie pétrolière bénéficièrent des avantages prévus par les lois d'expansion économique. Et la raffinerie que *Chevron* construisit en 1971 à Feluy reçut des subsides et dégrèvements divers totalisant plus de 1 1/2 milliard F.

La raffinerie de la *S.I.B.P.* fut mise en marche en octobre 1951, celle d'*Esso Belgium* quelques mois plus tard et, à partir de ce moment, le raffinage de produits pétroliers prit un essor rapide.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE PRODUITS PETROLIERS EN BELGIQUE

(en milliers de tonnes)

	PRODUCTION	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS ET SOUTAGE	CONSOMMATION INTERIEURE
1938	293	520	74	638
1951	843	2.644	725	2.555
1955	4.320	2.216	2.418	3.887
1960	6.518	3.714	3.635	6.655
1965	14.800	5.161	7.004	12.892
1970	28.241	6.809	11.777	22.294
1972	34.970	6.455	14.771	24.620

Les raffineries installées en Belgique disposent d'une capacité de production dépassant les 40 millions de tonnes par an.

CAPACITES DES RAFFINERIES EN 1972 :

S.I.B.P., à Anvers (B.P. et Petrofina)	15,5 millions T.
Chevron, à Feluy (SOCAL)	6,5 millions T.
Texaco, à Gand	6,0 millions T.
Esso, à Anvers (Exxon)	5,0 millions T.
R.B.P., à Anvers (Occidental Petroleum)	5,0 millions T.
Albatros, à Anvers (Burmah Oil et B.A.S.F.)	3,0 millions T.
Shell, à Gand	0,5 millions T.
Total	41,5 millions T.

Divers projets prévoient l'augmentation de ces capacités. Celle de la S.I.B.P. sera portée à 22 millions T., celle de l'Esso à 12 millions T., celle de Texaco à 7,5 millions T. En y ajoutant le projet *Ibramco* (5 millions T.), cela portera les capacités à plus de 60 millions de tonnes par an.

LE PRETEXTE PETROLIER

La crise pétrolière a provoqué une vive émotion dans le monde capitaliste, la Commission européenne donnant l'exemple en rédigeant aussitôt un rapport alarmant : le revenu national brut baisserait de 2 à 3 % en 1974 et le nombre de chômeurs doublerait.

L'Europe occidentale est-elle menacée d'une récession grave ? Il semble bien que la haute conjoncture touche à sa fin, mais il serait abusif d'en imputer la responsabilité aux pays arabes. Ce ralentissement d'activité se dessinait déjà avant les restrictions de fournitures et la hausse du prix de pétrole. L'été dernier déjà, dans le numéro du 17 août de son *Bulletin hebdomadaire*, la *Kredietbank* estimait « probable, pour diverses raisons, que le « boom » ne persistera plus longtemps dans les pays de la C.E.E. ». Et deux mois plus tard, le 26 octobre 1973, le même bulletin annonçait, dans un article rédigé avant la crise pétrolière, « un relâchement conjoncturel imminent ».

Si la crise pétrolière pose des problèmes, elle ne doit pas servir de prétexte. Les menaces de récession ont des causes beaucoup plus profondes et confirment l'incapacité du système capitaliste d'assurer un développement régulier de l'activité économique.

Quant à la hausse du pétrole brut, il ne faut pas en exagérer les conséquences. A 7 dollars le baril, cela fait environ 1,80 francs le litre, taxes et redevances des pays producteurs comprises. En y ajoutant le transport et le raffinage, le coût moyen des produits finis sortant des raffineries se situera donc au maximum à 2,50 F. le litre. C'est plus qu'il y a cinq ans, quand il n'atteignait que 70 centimes, mais ce n'est pas excessif. Il n'y a aucune raison que les pays sous-développés assument à tout jamais les besoins d'énergie des pays « riches » à des prix dérisoires.

Le prix réclamé par les producteurs du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord permet de nous ravitailler à des conditions très raisonnables pourvu qu'il soit mis fin au jeu des trusts pétroliers. C'est cela qu'il faut régler si on veut apporter une solution valable aux problèmes de l'énergie.

UNE NATIONALISATION NECESSAIRE

En Belgique, tout le secteur pétrolier se trouve sous la coupe de puissantes sociétés multinationales : *Exxon*, *Texaco*, *Socal*, *British Petroleum*, *Petrofina*, *Shell*, *Occidental Petroleum*, qui possèdent les raffineries et disposent de leur propre réseau de distribution. Ces sociétés ont des dizaines de filiales dans le monde, ce qui leur permet de prélever leurs bénéfices au stade où cela leur est le plus avantageux et d'échapper plus aisément aux contrôles nationaux.

La *Petrofina*, la seule de ces sociétés dont la base est en Belgique, n'y a immobilisé que 5 % de ses investissements, le reste étant réparti entre une quarantaine de filiales qui exercent des activités diverses (prospection, production, transport, raffinage, distribution) dans plus de vingt pays. Et une société comme *Exxon*, dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les 20 milliards de dollars, en compte dix fois plus : en Europe, en Amérique, en Afrique et au Proche-Orient.

Ces sociétés multinationales ont rançonné le pays pendant des années en mettant à profit un statut privilégié que leur a accordé une convention passée en 1949 avec le ministère des Affaires économiques qui leur permettait de fixer leurs tarifs en négociant directement avec le gouvernement sans fournir de justification à la Commission de régulation des prix.

La crise pétrolière a permis à ces compagnies de réaliser de nouveaux bénéfices et d'accroître leur mainmise sur le secteur de la distribution. Bien que leurs raffineries n'aient cessé de tourner à plein, elles ont arbitrairement réduit leurs livraisons aux distributeurs indépendants afin d'étendre leur contrôle sur le marché.

La crise pétrolière a mis à nu le caractère parasitaire des compagnies pétrolières. Elle a fait comprendre que, pour assurer la

sécurité de l'approvisionnement, il faut engager des négociations d'Etat à Etat avec les pays producteurs. Elle a aussi montré qu'il est temps de mettre fin aux privilèges des trusts et de nationaliser l'ensemble du secteur de l'énergie dont les composantes sont étroitement liées : les produits pétroliers interviennent aujourd'hui pour plus de la moitié dans les besoins énergétiques des centrales électriques et la distribution du gaz naturel est le monopole de *Distrigaz* dont les trusts de l'électricité et des sociétés pétrolières (*Exxon* et *Shell*) se partagent les deux-tiers du capital.

L'expérience du secteur gaz-électricité a montré que la création de « comités de contrôle » ne réduit en rien les prérogatives des trusts. L'importance que les fournitures énergétiques revêtent dans une économie moderne exige dès lors la nationalisation de tout le secteur de l'énergie.

En direct avec les lecteurs

Ecrivez aux Cahiers marxistes les remarques que vous inspirent les articles parus, ou vos suggestions pour d'autres articles, études ou débats.

Merci d'avance.

Adresse : 29, avenue de Stalingrad,
1000 Bruxelles.

Ce qui change en Flandre

Beaucoup de choses « bougent » en Flandre.

Il ne peut être question d'en dresser ici l'inventaire.

Je me bornerai à dégager ce qui me paraît le plus significatif, dans trois domaines capitaux, politiquement parlant. Ce sont les domaines des luttes ouvrières et syndicales depuis la grève des dockers; de la démocratie directe dans les quartiers des grandes villes; des partis politiques.

L'APRES GREVE DES DOCKERS

La grève des dockers gantois et anversois d'avril-mai 1973 a fortement marqué le mouvement ouvrier et syndical en Flandre. Elle a même, à mon sens, ouvert une phase nouvelle de la lutte.

Il est de bon ton de déclarer, quand une grève ne s'est pas terminée par une victoire : « L'action sera poursuivie avec l'autres moyens », et la formule est souvent juste. Elle l'est particulièrement dans le cas qui nous occupe. De fait, les « autres moyens » mis en œuvre pour faire aboutir les revendications ouvrières, tant quantitatives que qualitatives permettent d'envisager une issue heureuse à brève échéance.



En matière de démocratie syndicale par exemple, une amélioration incontestable est enregistrée jusqu'au sein même de l'UBOT(1). A Anvers et à Gand, le projet de programmation sociale a fait l'objet d'une consultation-enquête parmi les adhérents de la centrale. Cette consultation, parfaitement insolite à l'UBOT, a suscité le plus vif intérêt, et c'est à partir de là que s'est poursuivie la discussion sur la programmation. Dès à présent, l'obtention d'un treizième mois et une augmentation salariale substantielle semblent acquises.

Autre « événement » d'une grande nouveauté : des assemblées générales des syndiqués chrétiens ont eu lieu à Gand et à Anvers, des nouvelles consultations sont prévues à Anvers.

Ce qui est assurément moins neuf et moins insolite, c'est l'acharnement patronal. De ce côté, l'offensive se poursuit sous des formes diverses. La répression est tour à tour (ou simultanément) judiciaire, administrative, financière. La lutte des dockers n'est cependant pas seulement défensive. A Anvers, elle a pu prendre la forme d'un arrêt massif de l'embauche, et la pression des syndiqués est telle que la réintégration des deux délégués exclus par l'UBOT est à l'ordre du jour.

On sait qu'à Gand de très nombreux dockers ont été attirés devant les tribunaux et condamnés souvent à de lourdes peines. Ces procès ont eu une conséquence inattendue : le front syndical, forgé dans la grève, se prolonge et s'élargit même, puisqu'il englobe l'UBOT. La solidarité ouvrière s'organise au niveau de la régionale FGTB, et plusieurs centrales s'y activent (métallurgie, employés, services publics). A chacun de ces procès anti-ouvriers, dockers, militants syndicaux (dont le secrétaire régional de la FGTB et des représentants de centrales), militants communistes peuplent la salle d'audience. Si les peines prononcées en première instance devaient être confirmées en appel, c'est-à-dire si de simples faits de grève devaient être pénalisés comme des délits, nul doute que les dockers et leurs camarades d'autres secteurs professionnels réagiraient massivement. Car il ne faut pas s'y tromper : leur combativité est intacte.

Mais les effets de la grève du printemps 73 vont bien plus loin. Car au-delà des dockers, un débat sur la démocratie syndicale s'est engagé dans le mouvement ouvrier, et le retentissement de ce débat (répercuté par « Links ») n'est pas négligeable. On notera dans le même ordre d'idées que le cercle d'études socialiste a invité à sa tribune des participants à la grève, pour y débattre avec d'autres, du problème de la démocratie syndicale.

Je ne suis pas seul à penser que si de leur côté les ouvriers du textile ont — fait sans précédent — pu obtenir un accord complémentaire à la convention (en quelque sorte une convention extra-conventionnelle), cette innovation n'est pas étrangère à la grève des dockers. Et il est évident que l'isolement des droitiers (Major compris) au récent congrès régional d'Anvers de la FGTB en est une conséquence presque directe. Que la campagne déjà ancienne menée par la CGSP contre la privatisation du port ait agi dans le même sens, n'infirme pas le diagnostic. Car la campagne des services publics, comme la grève des dockers sont l'une et l'autre diri-

(1) UBOT : Initiales de la Centrale des travailleurs du transport de la FGTB.

gées contre une politique portuaire au service du capital monopoliste, qui fait fi des exigences humaines les plus légitimes.

Il est donc permis d'affirmer que la grève du printemps 1973 a eu en Flandre des répercussions profondes et fécondes. Des répercussions dont la dynamique est loin d'être épuisée.

QUELS COMITES DE QUARTIER ?

Rien de plus banal à première vue qu'un comité de quartier. Il en existe un peu partout. Le tracé autoritaire (ou spéculatif) d'autoroutes urbaines en a fait surgir par dizaines en Wallonie et à Bruxelles. Ce genre de comités « ad hoc », circonstanciels, groupant un certain nombre de gens sur un objectif limité dans le temps et dans l'espace, et qui existent assurément aussi en Flandre (pollution, canaux, etc.) peuvent être de précieux instruments d'action, et il ne s'agit pas d'en sous-estimer l'intérêt. Ce n'est cependant pas de ce genre de comités que je voudrais parler ici. Les « wijkcomités » auxquels je me réfère sont déjà anciens.

Résultats d'une longue patience, ces comités structurés, liés à la population de tout un quartier urbain, tendent à se consolider et à se multiplier. Ils pourraient être appelés à jouer à l'avenir un rôle politique fondamental, comme élément de base de la démocratie directe. Leur souci, ce n'est pas seulement de répondre à des revendications précises comme la mise en place d'une signalisation routière pour les écoliers, de bancs publics pour le troisième âge, d'une cabine téléphonique supplémentaire dans tel coin. Au-delà de ces exigences parcellaires de la population, le comité élabore une conception d'ensemble de la vie du quartier — avec la participation de larges couches populaires.

Certes, il n'y en a pas des centaines — et même pas des dizaines. On aurait tort cependant de ne pas voir les potentialités d'un phénomène qui tend incontestablement à se développer. Ici, c'est à partir d'une maison de jeunes que se cherche et s'affirme une politique de loisirs, intéressant autant le sport que le troisième âge et le cinéma. Là, c'est à partir de problèmes de santé que tendent à s'organiser des centres médicaux de quartier. A Mereibeke, un « Conseil de patients » s'est constitué autour d'un groupe de jeunes médecins soucieux de dispenser à bas prix une médecine de qualité. La population soutient leurs efforts, adhère au comité, s'abonne à la revue d'éducation sanitaire « Gezond ». Sans doute la construction est-elle encore fragile, et l'irruption de groupes super-révolutionnaires a-t-elle pu perturber l'action. Celle-ci se développe néanmoins et la solidarité populaire est assurée aux praticiens, en conflit avec l'Ordre des médecins.

Au quartier du Watersportbaan, à Gand, le comité recueille l'adhésion des familles par le truchement d'une carte de membre avec paiement de cotisations. 70 % de la population adhèrent au comité; ailleurs, le score est encore meilleur...

Ce n'est cependant pas au nombre de cartes ou de cotisations que se mesure l'intérêt de ces comités, mais bien au pluralisme effectif dont il est le support, et au contrôle populaire qu'il permet.

Sous prétexte que les élus communaux pourvoient à tout, des porte-parole du PSB ont contesté et contestent l'utilité des comités

de quartier. Un débat public s'est ouvert dans « Vooruit » à ce sujet, car d'autres socialistes, répondant aux premiers ont souligné la valeur des contacts pluralistes, et notamment des contacts avec les communistes. Des discussions sur le rôle respectif des partis communiste et socialiste sont en cours dans les comités, et je pense qu'elles seront bénéfiques au mouvement ouvrier.

CASSURES ET REGROUPEMENTS A DROITE

J'en viens au domaine des partis politiques proprement dits où apparaissent aussi des éléments neufs.

A gauche, des contacts soutenus entre responsables communistes et socialistes commencent à constituer un fait politique. Un fait qui n'est encore ni organique, ni massif, mais le stade des rencontres fortuites, personnelles ou fugitives me semble dépassé. A Alost par exemple, des réunions communes PC-PSB ont cessé d'être exceptionnelles. On y discute notamment des fusions de communes, de problèmes régionaux, économiques.

Dans la région de Gand un groupe de travail existe où communistes, socialistes et démocrates-chrétiens élaborent des positions communes en matière de finances communales et de fusions de communes.

A Ekeren, le groupe « EVA » comprenant des communistes et des chrétiens, s'étend aux socialistes.

Les événements du Chili ont provoqué des actions communes de progressistes à différents endroits : à Alost, St. Nicolas-Waas, Baasrode, Turnhout.

Signalons enfin que la lutte pour le maintien du niveau de l'emploi aux ACEC a déjà réalisé au niveau parlementaire un front de fait auquel participent des élus gantois socialistes et CVP, à côté du député communiste Van Geyt.

A droite, le nouveau est plus inquiétant.

Deux récents congrès politiques, celui du PVV et celui de la Volksunie, ont été caractérisés par certaines convergences, par une commune attraction vers un parti de « centre ». Au printemps prochain, des rencontres entre notables PVV et VU sont prévues pour élaborer une ébauche de programme commun. Certains dirigeants du CVP se montrent fort intéressés par cette perspective.

Il faut savoir que la Volksunie est actuellement aux prises avec des tendances contradictoires. Le courant ultra, nationaliste, jusqu'à présent majoritaire, vient d'essuyer une défaite. C'est le courant technocratique et néo-capitaliste des Schiltz et des Lode Claes qui l'a emporté — de justesse, il est vrai. Il ne sera pas aisé à la VU d'éviter une scission. Déjà des démissions claquent à droite. La tentation pour ces « durs » de créer une nouvelle formation nationaliste sera-t-elle surmontée ? On n'oserait le jurer.

L'offre du PVV intéresse à coup sûr les technocrates de la VU, qui ont désormais abandonné leur antibelgicisme, et se sont découvert une vocation de parti gouvernemental. Mais cette offre ne laisse pas indifférents tous les gens du CVP. Certes, le président Martens l'a rejetée, au nom d'on ne sait quelle « identité chrétienne ». D'au-

tres sociaux-chrétiens, autour d'un Jan Hendrickx que soutient le journal « De Standaard », sont visiblement séduits.

Il y a donc des cassures et des regroupements en vue à droite.

Comment la gauche va-t-elle y répondre ?

Le 21e congrès du Parti communiste de Belgique a confirmé clairement comment il conçoit sa réponse à cette question.

« Une politique antimonopoliste efficace nécessite le soutien des organisations ouvrières aux luttes ouvrières et populaires qui se multiplient. Elle nécessite également un effort conséquent pour faire converger ces luttes et pour qu'un large front antimonopoliste se constitue, ce qui implique que les fronts partiels existants s'inscrivent dans cette direction.

Le front antimonopoliste, réalisable en Belgique sous la forme du rassemblement des progressistes, permettra la mise en place d'un pouvoir politique nouveau, appuyé par une majorité pluraliste qui, sous l'impulsion du mouvement ouvrier organisé, adaptera sa marche au socialisme aux conditions de notre pays. »

C'est en ces termes que le congrès a indiqué l'alternative politique.

En Flandre comme en Wallonie, les conditions mûrissent rapidement pour faire des pas décisifs dans le sens du rassemblement des progressistes.

Faire échapper la santé aux lois du marché

Le travail à la chaîne dans les usines de montage automobile a déjà suscité une abondante littérature. Les cadences de production sans cesse accélérées — on n'a jamais vu des capitalistes décider de ralentir des cadences — donnent une image frappante de la course patronale à la productivité et au profit. Les ouvriers rivés à ces chaînes subissent une usure physique qu'il est sans doute difficile de mesurer au jour le jour. Mais le surmenage (qui n'est pas une maladie professionnelle) est général, les ulcères sont nombreux, la tension et même la surtension nerveuse font des ravages souvent profonds.

Un ouvrier d'une usine de montage de la région de Seneffe raconte :

« Quand les ouvriers arrivent le matin, ils sont en général très gais : ils sont jeunes, ils se connaissent, ils sont contents de se voir, ils plaisantent entre eux. Mais au bout d'une heure, une heure et demie, un silence lourd s'abat sur l'usine. Et alors, plus personne ne songe à plaisanter. A partir de la deuxième, troisième heure, on est tellement tendu et irritable que pour un rien on s'engueule.

» Quand je rentre chez moi le soir, il faut que les gosses se taisent; sinon je les envoie au lit ou ils encaissent des calottes. J'ai besoin de silence complet au moins pendant un quart d'heure.

» Du côté des pistoleurs, malgré les moyens de protection mis en place, les inhalations de certains produits (solvants ou détergents) provoquent de nombreuses maladies d'estomac.

» On ne fait pas carrière ici. On y reste trois, quatre ou cinq ans maximum, puis on change de boîte, car on ne peut pas tenir le coup longtemps. Parfois, on revient ici, parce que les salaires sont relativement élevés. »

Je voudrais relever une phrase dans le témoignage, peut-être banal, de ce jeune ouvrier : c'est la phrase où il est question des salaires élevés, car je crois que c'est un élément essentiel du problème.

Faut-il le rappeler ? C'est un impératif pour le patronat, en régime capitaliste, de payer la force de travail au plus bas prix — afin de s'assurer le profit maximum. Quand on parle de « salaires élevés », il ne faut donc jamais perdre de vue qu'ils résultent d'une lutte de la classe ouvrière, une lutte souvent âpre, toujours à recommencer.

Cela étant, et pour les mêmes impératifs de course au profit, le patronat préfère payer un salaire plus élevé pour un travail insalubre ou dangereux, plutôt que de réorganiser les conditions de travail dans son entreprise. Cette réorganisation il ne l'entreprend que si la lutte des travailleurs l'y contraint. Là où il ne subit pas semblable pression — et c'est encore le cas le plus fréquent, le patron préfère remplacer ses ouvriers « usés ». Il sait en effet que quand un ouvrier se sent nerveusement épuisé, physiquement diminué et qu'il s'en va, au bout de quelques mois ou de quelques années, un autre viendra le remplacer.

Je connais dans la région de Charleroi une usine — qui n'est pas une usine de montage automobile — où le personnel a été renouvelé trois fois en sept ans. On y vient, attiré par des salaires apparemment élevés. On en sort, soit parce qu'on a été licencié, soit parce qu'on ne tient plus le coup.

Qu'est-ce que cela signifie, sinon que le « haut » salaire n'était qu'un piège, un appât, puisque le travailleur compromet sa santé, subissant ainsi une perte inestimable et peut-être irréparable ? En fait ici, l'ouvrier ne se borne pas à vendre sa force de travail, il ampute son intégrité physique, source de sa force de travail.

Il se fait néanmoins que le rapport entre 2.000 F de salaire mensuel en plus, et un peu de santé en moins, est un rapport très difficile à établir pour le travailleur. Car toute l'organisation de la société le pousse à accorder beaucoup plus de valeur à l'argent qu'à la santé. Il est constamment sollicité par des dépenses, qu'il ne met pas en parallèle avec la sauvegarde de son capital-santé. Qui d'ailleurs lui a appris à respecter et à protéger ce capital-là ?

Aussi, le 21^{me} congrès du Parti communiste de Belgique a-t-il raison de souligner que « la tendance à monnayer l'insalubrité d'un travail... doit être combattue avec fermeté », ajoutant : « ce sont les conditions de travail qui doivent être transformées grâce à une augmentation du pouvoir ouvrier ».

Le PCB a raison, mais il faut bien voir que l'orientation qu'il donne va contre le courant. Les jeunes ouvriers, et en particulier ceux qui veulent se marier ou qui viennent de se marier, ceux qui vont être pères sans l'avoir prémédité (un autre problème...) subissent de fortes pressions pour gagner davantage. C'est presque une démarche naturelle pour eux de solliciter un travail insalubre afin d'arrondir leur salaire. De plus, à leur âge, les risques de santé n'entrent pas en ligne de compte : ils se croient invulnérables, la maladie c'est pour les autres...

Pour contrer la pression, particulièrement forte en période d'inflation, à dépenser toujours plus, les résolutions d'un congrès ne

suffisent pas. C'est une puissante action syndicale et politique qu'il faut organiser à partir des entreprises.

On s'en doute, l'enjeu dépasse, et de loin, le cadre de la médecine du travail. Du reste, une journée d'étude de la Commission Santé du PCB l'a déjà souligné, c'est du rapport de forces entre travailleurs et patrons que dépend, dans chaque entreprise l'application — plus ou moins large, plus ou moins dynamique — de la législation de 1966 sur la médecine du travail. Mais dans le problème qui nous occupe, le pouvoir des médecins du travail me paraît plus limité encore.

Pour que les attaques contre la santé des travailleurs ne puissent plus être monnayées, il faut que les travailleurs défendent leur



santé, qu'ils intègrent cet objectif dans leur stratégie syndicale et politique, qu'ils luttent unis pour la faire triompher.

Il s'agit en quelque sorte de faire échapper la santé aux lois du marché. Le préalable, c'est que les travailleurs prennent dans leurs propres mains la promotion de leur santé. Au lieu de revendiquer une prime d'insalubrité ou de danger, il s'agit de combattre pour transformer les conditions de travail — sans porter atteinte au niveau des rémunérations.

Si par exemple les soudeurs à l'arc souffrent d'insuffisances cardiaques ou pulmonaires, si des ouvrières manipulant des vernis ont les mains couvertes d'eczéma, une prime d'insalubrité ne chan-

gera rien à leur état de santé. Sans doute, cette prime est toujours bonne à prendre, et il est évident que la bataille salariale quotidienne est une bataille non seulement légitime, mais indispensable. Mais les travailleurs qui exigent et obtiennent le placement dans un atelier de soudure de quatre gros ventilateurs à 400.000 F n'abandonnent pas pour autant cette bataille. Au contraire : car une fois leur nouvelle ventilation mise en place, ils feront en sorte que la prime d'insalubrité qu'ils avaient conquise, soit définitivement incorporée dans le salaire.

J'ai la conviction que ce genre de luttes pourrait se développer. Les organisations syndicales sont loin d'être indifférentes au problème de la sécurité et de la santé. « Syndicats », organe de la FGTB, mène campagne pour informer les travailleurs de leurs droits. C'est ainsi qu'il a publié des textes qui avaient obtenu l'accord des organisations patronales, mais que ces dernières se gardent bien de diffuser. Un de ces textes déclare : *« Les conditions de travail ne peuvent nuire à la santé du travailleur. Elles doivent donc tenir compte de l'homme, de sa résistance physique et nerveuse et de sa physiologie. Il faut que le rythme de travail soit humain. Il faut que les conditions d'hygiène soient dignes du travailleur. Il faut que l'ambiance soit saine. »*

Les travailleurs ne me contrediront pas si j'affirme que ce sont là des phrases sans rapport avec la réalité qu'ils vivent quotidiennement. On peut néanmoins s'en servir comme point d'appui dans la lutte pour la défense de la santé. De même qu'on peut se servir du budget « Sécurité et embellissement des lieux du travail » qui, trop souvent, demeure en dehors des horizons ouvriers.

Sans doute, le patronat brandira-t-il ses impératifs de productivité et de compétitivité. Malgré cela, la lutte pour soustraire la santé aux lois du marché me paraît prometteuse. D'autant que les travailleurs de la santé peuvent y prendre part. Je ne songe pas seulement aux médecins du travail, mais aussi aux médecins de famille qui ont un rôle éducatif à jouer, au personnel des policliniques et même, pourquoi pas, aux chercheurs qui pourraient étudier de plus près les effets des conditions de travail (cadences, bruit, poussières, chaleur, humidité, produits toxiques, etc.) sur la santé des ouvriers et des employés.

Ainsi conçue, la lutte pour la sécurité au travail devient un mécanisme de contestation du régime. Un mécanisme dynamique par lequel le pouvoir ouvrier s'accroît par étapes, et qui prépare la conquête de transformations structurelles, radicales de la société.

Un mécanisme qui peut d'ailleurs s'exercer en dehors de l'usine, tant il est vrai que les « maladies du capitalisme » débordent les murs des entreprises.

L'urbanisme bruxellois ou la confusion entretenue

La Belgique se distingue, hélas, par la multiplication intempestive de pouvoirs de toute nature, s'imbriquant les uns dans les autres, se chevauchant, se complétant parfois, se combattant souvent. La création d'organes nouveaux sans élimination des anciens est une source de gaspillage et de manœuvres politiques.

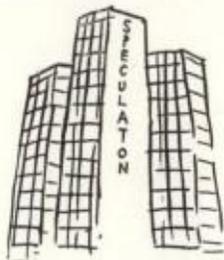
La dilution des responsabilités rend les citoyens incapables d'exercer tout contrôle. L'urbanisme bruxellois en fournit un triste exemple. Nous allons voir comment un cadre législatif dépassé porte en lui tous les germes du conflit d'autorité qui oppose le pouvoir central au pouvoir d'agglomération.

Plan de secteur ou plans généraux ? La querelle a-t-elle un sens ? N'est-il pas temps d'apporter un peu de clarté en rapprochant le plus possible les organismes du pouvoir de la population concernée ?

L'ORGANISATION DE L'URBANISME EN BELGIQUE

L'aménagement du territoire est organisé suivant une loi votée en 1962, révisée partiellement en 1970. Cette loi divise le territoire en régions, secteurs (ou sous-régions) et communes. De ces échelons, seules les communes représentent un pouvoir organisé. Elles dressent les plans qui les concernent, plans généraux ou particuliers, tandis que l'Etat prend en charge les plans régionaux ou de secteurs.

Ce rôle sera dévolu longtemps au ministère des Travaux Publics (Administration de l'Urbanisme) avant que les hasards des remaniements ministériels n'en décident autrement. Il est important de savoir qui dresse les plans, car ceux-ci porteront inévitablement la marque du pouvoir qui en décide et des moyens d'action dont il dispose.



1



2



3

Le Ministre des Affaires bruxelloises part en guerre... et change de cible !

Les plans devraient théoriquement répondre aux multiples buts de l'aménagement du territoire :

- « 1° l'aménagement, fournisseur de solutions pour les réalisations;
- 2° l'aménagement, révélateur des potentialités qui, mises en valeur, accroîtront le développement;
- 3° l'aménagement, révélateur de besoins, dont la satisfaction sera source de développement » (1).

Mais, en pratique, les plans mettront en évidence les réalisations souhaitées par leurs auteurs et les besoins révélés par l'étude ne seront satisfaits que si les planificateurs en ont le pouvoir.

L'OBJET DES PLANS DE SECTEUR

Du contenu théorique, revenons au contenu légal du plan de secteur et plus particulièrement du plan de secteur bruxellois.

Tout plan de secteur doit comporter :

- « — Les mesures d'aménagement requises par les besoins économiques et sociaux du secteur.
- Les mesures d'aménagement du réseau des principales voies de communications. »

On peut y ajouter, facultativement :

- « — Des prescriptions d'ordre esthétique.
- Tout ou partie des matières que comporte un plan général communal. » (Art. 12 de la loi du 29/3/62.)

Un Arrêté Royal précise cependant davantage le contenu du plan de Bruxelles en ajoutant aux obligations légales citées plus haut :

- « — L'affectation générale de diverses zones du territoire à l'habitation, à l'industrie, à l'agriculture ou à tout autre usage;
- Les emplacements prévus pour les espaces verts, réserves boisées, plaines de sport et cimetières, ainsi que pour les bâtiments publics et les monuments;
- des prescriptions générales d'ordre esthétique. » (A.R. du 14/8/62.)

Si toutes ces précisions pouvaient avoir un sens en 1962, au moment où il n'existait pas de coordination possible entre les 19 communes de Bruxelles, nous verrons qu'il n'en est plus de même à l'heure actuelle.

LA PROCEDURE D'APPROBATION D'UN PLAN DE SECTEUR

Le ministre responsable du plan de secteur en fait d'abord dresser un projet. Bien que la loi ne l'y oblige pas expressément, le Ministre procède à la consultation des administrations centrales et des autorités locales avant d'arrêter provisoirement le projet de plan.

(1) J. Sporck dans « Principes d'aménagement du territoire et d'urbanisme ». Ministère des Travaux Publics.

Nous verrons plus loin que le projet a, dès ce moment, une valeur légale.

Le plan est alors soumis à enquête publique, après quoi la Députation permanente et les conseils communaux intéressés disposent de 60 jours pour donner leur avis.

A partir de ce moment, aucun contrôle de ces organismes ne s'exerce plus sur le plan, quelles que soient les modifications y apportées. Après avis de la Commission consultative régionale, le plan peut être sanctionné par Arrêté Royal. Depuis que le Conseil d'Agglomération existe, le pouvoir d'avis des communes sur le plan de secteur lui a été transféré (loi du 21/7/71). La situation de l'urbanisme bruxellois n'en a pas été éclaircie pour autant.

LE PLAN DE SECTEUR DE BRUXELLES ET LES PLANS GENERAUX D'AMENAGEMENT

Depuis la fin de la guerre, Bruxelles est l'objet d'études urbanistiques presque ininterrompues, souvent intéressantes mais dont l'utilité aura été dérisoire en regard des dizaines de millions dépensés.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'étude régionale qui s'étend de 1948 à 1958 et les études provinciales.

Le plan de secteur a été dressé de 1962 à 1966. Il envisage les perspectives d'évolution de la ville de 1965 à 1980 (2).

On trouve dans ce plan, qui aurait dû connaître une large diffusion, des idées excellentes à côté d'une surévaluation du rôle et des possibilités de la voiture individuelle dans la vie urbaine.

Les projets autoroutiers aujourd'hui violemment combattus et remis en cause s'y trouvent déjà. Remanié constamment par le ministre des Travaux Publics d'abord, par celui des Affaires Bruxelloises ensuite, il est impossible de prédire ce qui subsistera des études antérieures.

Il paraît probable que le plan subisse, en ce moment, une mise à jour hâtive et maladroite. Depuis la loi sur l'urbanisme de 1962, la régionalisation de la Belgique s'est poursuivie. La révision de la Constitution a fait de Bruxelles une région, mais dans un sens que la loi sur l'urbanisme ne lui prêtait pas. C'est en outre un secteur et pour couronner le tout une agglomération !

Or, le pouvoir d'agglomération, directement élu par la population bruxelloise a reçu pour mission d'adopter les plans généraux des 19 communes après avoir pris l'avis de celles-ci.

Il ne manque à la loi du 21 juillet 71, qui lui confère cette mission, que ses arrêtés d'application. N'y a-t-il pas là une source de conflits inévitables entre le pouvoir central et d'agglomération.

Ne doit-on pas déduire logiquement que le plan de secteur qui porte exactement sur le même territoire et presque sur le même objet que les plans généraux devient sans utilité. Les quelques

(2) Voir : « La lutte pour la possession du sol à Bruxelles ». Cahiers Marxistes, n° 10 (juin 1971).

directives que le pouvoir central peut souhaiter donner à l'agglomération en vue de coordonner son aménagement avec celui des régions voisines et avec les besoins de l'économie nationale, ne nécessitent plus un plan, ou alors à peine un schéma directeur. Cette conséquence logique d'une décentralisation effective ne paraît pourtant pas sourire au pouvoir central.

Le Ministre de tutelle n'est pas disposé à perdre ses prérogatives.

Le projet de plan de secteur qu'il arrête provisoirement, a déjà « force obligatoire et valeur réglementaire. » (Art. 2 de la loi du 22/12/70.)

Le plan pourrait passer sous Arrêté Royal sans que le ministre ne doive motiver les raisons pour lesquelles il n'aurait pas tenu compte de l'avis de l'Agglomération.

Devant tant de contradictions, nous croyons qu'il ne faut pas laisser subsister côte à côte des documents faisant double emploi :

- le plan de secteur, d'une part, qui peut être imposé par le ministre même contre l'avis de l'Agglomération;
- les plans généraux communaux, d'autre part, dressés et coordonnés par l'Agglomération et qui peuvent d'ailleurs déroger au plan de secteur.

Les plans de secteur peuvent être supprimés et remplacés par quelques directives ministérielles, chaque fois qu'une agglomération ou une fédération de communes couvre le même territoire qu'eux.

Si les Arrêtés d'application de la loi du 21 juillet 71, instituant l'agglomération bruxelloise sortent rapidement, l'adoption prochaine des plans généraux des 19 communes pourrait mettre fin à une forme de désordre organisé.

Féminisme, féminitude et le reste

Quelque chose d'important est en train de changer, sur le plan de la conscience politique, chez un grand nombre de femmes, et ce n'est plus guère contesté.

La prolifération d'associations féministes radicales (et souvent éphémères), la fermentation et la mobilisation suscitées autour du problème de l'avortement, la place faite au politique dans des revues féminines de type traditionnel, sont autant de signes d'une évolution qui s'inscrit dans le vaste mouvement qui, sous des formes et dans des domaines divers, met en cause les valeurs de la société bourgeoise et l'idéologie dominante.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la naissance en Belgique d'une revue pluraliste centrée sur les problèmes de la condition féminine, et faite par des femmes. Cette naissance, qui est aussi un événement, mérite plus qu'une note bibliographique (1).

Certes, les Cahiers du GRIF visent surtout à alimenter recherche et réflexion. Ils ne se prétendent pas destinés à la consommation populaire. Mais plutôt que de s'interroger sur « le nombre de divisions » qui seraient prêtes à marcher derrière le GRIF, il nous paraît utile d'examiner les idées que véhicule la revue.

Ces idées sont nombreuses.

On a l'impression qu'un lent cheminement souterrain débouche à la lumière, qu'une maturation prolongée mais silencieuse porte enfin ses fruits. Fruits râpeux, inégaux, parfois contradictoires et souvent en forme d'interrogations. D'entrée de jeu cependant, une affirmation fondamentale : il n'y a pas de frontières nettes entre les problèmes de la condition féminine et ceux de la société.

Le « gros morceau » de cette première livraison est un texte rédigé par Françoise Collin et annoté par quelques-unes de ses com-

(1) Les Cahiers du GRIF (Groupe de recherche et d'information féministes), 59, rue Henri Van Zuylen, 1180 Bruxelles. Permanence tous les jeudis de 14 h. 30 à 17 heures. Abonnement pour 5 numéros : 300 F.

plices. Il est intitulé « Féminitude et féminisme ». La première est définie comme la conscience d'une condition commune, le second comme un combat pour une autre société. Au départ de l'une et de l'autre, la discrimination dont sont victimes les filles dès leur naissance (et même avant...), au cours de leurs études, dans leur travail, dans le mariage, sur le plan de la sexualité, au sein de la famille, au sein de la cité. Discrimination si profonde que F.C. en conclut qu' « être femme, c'est ne jamais être reconnue comme responsable ». Pour profonde et redoutablement enracinée que soit la discrimination, le propos sur l'irresponsabilité de la femme me paraît outrancier. Sur le plan professionnel comme sur le plan familial, il est des femmes dont la responsabilité est reconnue, même si elles ont dû y mettre un prix élevé. S'agit-il de cas marginaux ? Il faudrait y regarder de plus près. En tout cas, il faut bien voir que l'irresponsabilité sur le plan professionnel est aussi le lot des hommes, ouvriers, employés et même, de plus en plus, cadres. L'oublier serait s'aveugler sur un des caractères du régime capitaliste.

Peut-être l'outrance s'explique-t-elle par la force d'un sentiment nouveau et chaleureux qui unit l'équipe du GRIF, et au-delà de l'équipe, d'autres femmes qui prennent conscience de la condition féminine et découvrent le féminisme. Ce sentiment de fraternité, ou plutôt de « sororité », il faut essayer d'en mesurer la signification. Je crois qu'il s'agit d'une chaleur humaine et sociale de grande qualité, ressentie avec une particulière intensité par celles, innombrables, qui ont été vouées à l'isolement. Ce sentiment de solidarité peut être un incitant à l'action politique.

Mais admettre cela — et l'admettre sans réticences — ne signifie pas que l'on attribue à la « sororité » un pouvoir infini. Car le courant ne passera pas entre la baronne Lambert et les grévistes de Sitel, entre la reine Fabiola et les Marie Mineur, entre Golda Meir et les militantes pour la libération de la Palestine. On touche ainsi du doigt les limites de la solidarité féminine, que contredit souvent la solidarité de classe.

« Les ouvriers se constituent en classe prolétarienne au moment de l'industrialisation, note F. Collin. N'assistons-nous pas à un phénomène non pas identique mais comparable pour les femmes d'aujourd'hui ? » Eh bien ! non à notre avis, le phénomène n'est pas comparable, parce qu'en dépit d'aliénations communes, toutes les femmes n'ont pas des intérêts communs. Or c'est précisément cette communauté d'intérêts, et la prise de conscience de l'opposition des intérêts d'une classe à une autre, qui font qu'une classe devient une force sociale et historique. Dans l'hypothèse qu'envisage F.C., quelle serait donc la classe contre laquelle « la classe des femmes » serait en lutte ? Celle des hommes ? C'est une réponse inacceptable, et de multiples indications montrent que Les Cahiers du GRIF en sont parfaitement conscients.

Sans analyser par le menu l'article de Françoise Collin, je voudrais cependant souligner son intérêt notamment sur trois plans :

- l'importance probablement décisive du contrôle effectif des naissances, contrôle qui peut enfin briser « la fatalité de la reproduction », et en libérer la femme.
- la liaison établie entre promotion féminine et promotion humaine et sociale. Il est clair en effet pour l'auteur qu' « il n'y a de solu-

tion que collective, et qui touche aux structures mêmes des rapports humains ».

- l'idée que l'impact du féminisme sur l'évolution du monde pourrait être non pas quantitatif, mais qualitatif. Sans doute faut-il s'accorder sur le sens des mots. On pourrait, à mon sens, parler d'un impact qualitatif si la prise de conscience et l'activation politique devenait un phénomène de masse, et si, unie au mouvement ouvrier, la force que représentent les femmes, s'attelait à la tâche de substituer une société socialiste à la société néo-capitaliste.

A cet égard, beaucoup de choses restent à définir et à éclairer. Les Cahiers du GRIF, dont l'anticapitalisme est nettement affirmé, dont l'ouverture au marxisme est évidente, se gardent (du moins dans leur première livraison) d'invoquer la perspective d'une société socialiste. Une des raisons de leur attitude : la condition de la femme, en URSS par exemple, n'est pas complètement désaliénée. J'en tombe d'accord, mais je n'en tire pas les mêmes conclusions. D'abord, parce qu'il ne faut pas oublier qu'une société socialiste n'est qu'une étape vers une autre société qui, elle, sera enfin débarrassée des tares héritées du passé. Ensuite parce qu'il me semble qu'un certain nombre de préalables à la désaliénation (des hommes comme des femmes) me paraissent acquis en URSS, et que ce n'est pas négligeable. Enfin parce que la société socialiste à construire en Belgique ne sera pas une copie conforme d'une société édiflée à partir d'un état de sous-développement.

A noter parmi les autres contributions de ces Cahiers, une bibliographie sélective d'ouvrages consacrés, plus ou moins directement, à la condition féminine — et, signée par M.T. Cuvellier, une synthèse intelligente à propos de la question de l'avortement.

Sur le plan des moyens d'action et du programme immédiat, la réflexion du GRIF est moins avancée et le projet plus hésitant. On cherche, on fait appel à la recherche des autres.

Quel(les) sont les autres qui répondront ? Comment leur réponse sera-t-elle reçue ?

Ces questions-là en rejoignent d'autres, plus vastes mais du même ordre.

Elles concernent la jonction, à nos yeux indispensable, entre d'une part le foisonnement d'initiatives et le bouillonnement d'idées observés dans des groupes féministes, et d'autre part la puissance du mouvement ouvrier — en lutte depuis longtemps pour libérer travailleuses et travailleurs de l'exploitation capitaliste.

R. L.

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Abonnement annuel ordinaire : 300 F

Abonnement annuel « jeunes » (moins de 25 ans) : 150 F

Abonnement de soutien : 500 F, et davantage

Ne soyez pas les derniers à vous abonner ou à vous réabonner :
souscrivez dès aujourd'hui un abonnement
au CCP **1887.45** de la Fondation Joseph Jacquemotte,
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles

CAHIERS MARXISTES

revue mensuelle

Abonnement annuel ordinaire : 300 F

Abonnement annuel « jeunes » (moins de 25 ans) : 150 F

Abonnement de soutien : 500 F, et davantage

Ne soyez pas les derniers à vous abonner ou à vous réabonner :
souscrivez dès aujourd'hui un abonnement
au CCP **1887.45** de la Fondation Joseph Jacquemotte,
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles

Quand Emile Vandervelde parlait du sionisme

Y a-t-il rien de plus court que la mémoire collective ? Les événements défilent et chaque génération se retrouve confrontée à des conflits dont elle ignore les origines. Les historiens devraient constamment nous rappeler notre passé même récent pour éclairer notre présent.

Si la crise du Moyen-Orient a remis le sionisme en lumière, ce n'est pourtant pas la première fois que s'engagent à son propos des discussions dans le mouvement ouvrier en Belgique.

Nous voudrions en retenir un épisode vieux de près d'un demi-siècle mais qui trouve en ce moment des résonances singulières.

A l'invitation du Comité exécutif sioniste, Emile Vandervelde effectue en 1928 un voyage en Palestine, alors sous mandat britannique.

Il en fournit, à son retour, une relation enthousiaste dans un livre de 250 pages : « Le Pays d'Israël », auquel il donne comme sous-titre : « Un marxiste en Palestine ».

Parti, comme il le dit lui-même, avec « un préjugé sympathique », il en dresse un bilan tellement élogieux qu'il en vient à affirmer à propos du sionisme, qu'il introduit « dans l'organisation capitaliste les germes du socialisme. » Son jugement pouvait-il être à ce point déformé par l'existence d'un syndicalisme juif et d'une agriculture collective en Palestine ?

Mais l'intérêt du livre ne réside évidemment pas là, ni l'écho qu'il éveille en nous.

Ce qui est remarquable, c'est qu'un observateur aussi partial

et engagé ait noté à ce moment déjà la nuisance de puissantes tendances réactionnaires, visant à assurer l'hégémonie juive en Palestine.

Or, les Juifs n'y sont alors que 150.000 à côté de 650.000 Arabes. Quand nous aurons analysé ces tendances, peut-être le lecteur voudra-t-il bien se demander si elles n'ont pas depuis lors submergé le sionisme tout entier et ne sont pas en partie responsables de la situation que nous connaissons.

La première de ces tendances est la constitution à tout prix d'une majorité juive dans le pays. Elle transparaît dès les débuts du sionisme. Si Vandervelde ne l'ignore pas mais en minimise l'influence, il ne s'aveugle heureusement pas au point de dissimuler les conséquences tragiques qu'elle entraînerait.

« Je ne crois pas ... qu'un examen objectif ... permette de croire sérieusement que le temps approche où la population juive dépassera la population arabe et où, devenue majorité souveraine, elle réduira celle-ci à l'état de minorité nationale.

» A supposer, d'ailleurs, que ce soit possible, encore faudrait-il établir que ce serait désirable et qu'un pareil afflux de population juive pourrait se produire sans provoquer de la part des autochtones, menacés d'expropriation nationale, un mouvement de résistance qui n'irait pas sans violences et sans heurts.

» Dès à présent, le seul fait que de tels espoirs s'affirment, que de telles prétentions se manifestent apporte, dans le monde arabe, un sérieux aliment à des réactions xénophobes ».

D'autres sionistes, plus modestes ou plus réalistes, ne voient pas encore venir le temps de la domination, mais, comme l'écrit Vandervelde, « ils peuvent espérer et espèrent qu'un jour ils arriveront à prendre, dans leur pays d'origine (1) l'ascendant que donne — quelles que soient les formes du droit public — la supériorité du savoir, de l'initiative, des ressources. »

On imagine combien cette colonisation juive dans l'empire britannique peut difficilement concevoir que l'avenir réside dans des relations égalitaires de Juifs et d'Arabes.

Mais la tendance à laquelle nous venons de faire allusion apparaît modérée par rapport à celle que l'auteur nous dépeint assez bien : « Parmi les Juifs que nous avons rencontrés en Palestine et surtout hors de Palestine, il en est qui sont restés Herzliens plus que ne le fut jamais Herzl(2) lui-même ; qui caressent le rêve, non seulement d'un Etat juif palestinien, mais d'une plus grande Palestine s'étendant à la Transjordanie ; qui continuent à croire avec une exaltation mystique que tôt ou tard, du Mont Carmel à

(1) Notons l'ironie involontaire de l'expression : Palestine, pays d'origine des sionistes.

(2) Th. Herzl (1860-1904), fondateur du sionisme par son ouvrage « L'Etat juif » (1895). Il a présidé à Bâle en 1897 le premier congrès sioniste.

Jéricho, de la mer au Jourdain, et au-delà du Jourdain, la Terre Promise sera peuplée, non point de centaines de milliers mais de millions d'Israélites venus de tous les points du monde. »

Ils ne sont sans doute qu'une minorité mais combien il est réconfortant d'écouter d'autres voix. Que n'ont-elles eu la puissance de se faire entendre : « En Palestine, ainsi que dans tous les pays peuplés par deux ou plusieurs nations différentes, on doit trouver un système grâce auquel la vie politique et sociale du pays soit à même d'être ajustée de telle sorte que, comme en Suisse, aucune partie de la population, que ce soit une majorité ou une minorité, n'ait le moyen d'abuser de son pouvoir sur le reste. C'est seulement de cette manière que les Juifs pourront être délivrés de toute crainte pour le présent et les Arabes de toute appréhension pour l'avenir ; c'est seulement de cette manière que la Palestine aura la faculté de réaliser nos prophéties et nos espérances — c'est-à-dire devenir un pays de haute importance pour l'humanité et digne de la sympathie active, un pont entre l'Orient et l'Occident, modeste sans doute, mais dont l'influence sur l'évolution spirituelle, sociale et politique des nations voisines, serait certainement digne de l'ancienne Palestine. » (3)

Vandervelde souscrit à ce programme car « tout autre régime ne pourrait qu'engendrer ou aggraver des confits. »

Par un de ces surprenants renversements de l'histoire, n'est-ce pas, à peu de choses près, le programme du Mouvement de libération palestinienne El Fath ?

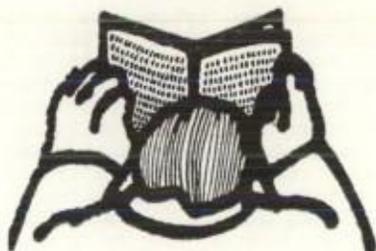
Sans doute l'histoire ne revient-elle pas en arrière. Les 150.000 Juifs sont devenus 3 millions et beaucoup n'ont pas choisi librement de s'établir en Palestine. Depuis 25 ans naissent des Israéliens. Malgré la rancœur des Palestiniens exclus de leur pays, malgré la méfiance juive, la réconciliation dans l'égalité des droits est-elle chimérique ? Quelles en seront les étapes ? La reconnaissance d'Israël, la création d'un Etat palestinien, le droit au retour en Israël des Palestiniens qui le désirent ? Il est difficile de le prédire mais les Palestiniens semblent aujourd'hui s'avancer plus loin que jamais dans la voie des concessions. L'opinion démocratique d'Israël sera-t-elle assez puissante pour influencer la politique gouvernementale dans ce sens ?

Le respect des droits du peuple palestinien est aujourd'hui la clé de voûte de la paix au Moyen-Orient.

J.A.

(3) H. Kohn. Sur le développement politique de la Palestine. Cité par Vandervelde, p. 193.

Livres



Le marxisme par correspondance

Ce titre un peu curieux sans doute fera sursauter le lecteur mais il ne manque pas d'à-propos maintenant que les Editions sociales à Paris ont décidé de livrer au public de langue française une **édition intégrale** de la correspondance de Karl Marx et de Friedrich Engels (1). Certes l'historien et le chercheur peuvent déjà consulter l'édition allemande en 41 volumes des œuvres de Marx et Engels, dont le dernier volume a paru en 1968 à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de Karl Marx (2); d'autre part, nous disposons déjà en français de quelques recueils de correspondance précieux: les lettres échangées entre Paul et Laura Lafargue (la fille de Marx née à Bruxelles en 1845) et Friedrich Engels (3), les lettres envoyées au médecin hanovrien Ludwig Kugelmann (4), les très intéressantes **Lettres sur « Le Capital »**.

Quel est l'intérêt de cette correspondance? Mieux connaître Marx et Engels, dont nous savons déjà tellement, diront certains? Non! Supposons qu'une catastrophe naturelle anéantisse tous les autres documents sur l'histoire ouvrière du XIXe siècle; cette correspondance constituerait à elle seule un document historique inappréciable et permettrait de reconstituer assez fidèlement — avec des lacunes certes — la vie politique, économique, sociale, familiale même du siècle passé. Ces lettres sont intéressantes à un triple niveau.

D'abord elles sont le reflet d'une amitié qui dura près de quarante ans et permit à Marx et Engels de se connaître, de s'apprécier, de s'estimer et de s'aider (plus de 1.500 lettres furent échangées entre 1844 et 1883); cette amitié seule vaudrait qu'on s'y attarde.

Ensuite, il nous est possible d'appréhender la genèse et la formation de la pensée de Marx et Engels, bien plus encore que dans leurs œuvres où c'est le résultat de leurs travaux qui apparaît.

Et cette correspondance constitue aussi un reflet de la vie de tous les jours, des luttes politiques, des mœurs et de l'air du temps.

(1) **Karl Marx - Friedrich Engels. Correspondance** (publiée sous la direction de Gilbert Badia et Jean Mortier). Paris, Editions sociales (trois volumes parus).

(2) L'édition publiée en collaboration par les instituts du marxisme-léninisme de Berlin et de Moscou comprend 39 volumes auxquels ont été ajoutés deux volumes complémentaires. Ajoutons aussi que ces deux instituts préparent une nouvelle édition de la Marx-Engels-Gesamtausgabe (édition complète et scientifique des œuvres connue sous le sigle MEGA).

(3) **Friedrich Engels - Paul et Laura Lafargue. Correspondance. Textes recueillis, annotés et présentés par Emile Bottigelli. 1868-1895**. Paris, Editions sociales, 1956-1959 (3 volumes).

(4) Une première édition française de ces lettres à Kugelmann parut en 1930 à Paris aux Editions sociales internationales (Bibliothèque marxiste no 11); les Editions Anthropos en ont assuré une édition photocopiée en 1968 et Gilbert Badia présentait en 1971 une nouvelle édition complétée par des lettres de la femme de Marx ainsi que de Friedrich Engels.

Le premier volume couvre la période 1835-1848 : la première lettre connue de Karl Marx est celle qu'il envoya le 10 novembre 1837 à son père, alors qu'il commençait des études de droit à l'université de Bonn. Il prend la plume pour transmettre à sa famille ses sentiments, ses projets, ses inquiétudes de jeune étudiant ouvert aux idées nouvelles. Pour les années 1838 à 1840, ce ne sont que les lettres de Friedrich Engels à sa famille ; le ton est différent, mais l'intérêt n'en diminue pas. Fils d'un industriel rhénan élevé dans un milieu protestant, Friedrich Engels montrera tous ses talents dès sa vie de collégien : à 18 ans, il écrit des chorals, compose des pièces de théâtre, apprend la sténographie et plusieurs langues européennes, pratique l'équitation et joue aux cartes, court les jupons et adore boire et bien manger sans oublier toutefois l'étude. Dans sa lettre à une camarade de classe, fils de pasteur, il écrit : « Je vais maintenant me plonger dans Hegel en buvant un verre de punch » (5). Le chemin de Marx et d'Engels sera quelque peu différent : en 1842, Marx est un démocrate libéral qui défend avec acharnement la liberté de la presse, collabore à la **Rheinische Zeitung** et s'initie aux doctrines socialistes de P. J. Proudhon, de Pierre Leroux, de Victor Considérant et de Théodore Dézamy ; à la même époque, Engels est en contact vivant avec la réalité économique anglaise. Il côtoie les riches industriels de Manchester mais fréquente aussi les leaders du mouvement chartiste anglais, tel George Julian HARNEY qui publiera la première traduction anglaise du **Manifeste du Parti communiste**. Ils sont aussi tous deux en rupture de ban avec leur famille comme le montre cette lettre de Marx à Arnold Ruge écrite le 9 juillet 1842 : « Ma famille m'a mis des bâtons dans les roues et, en dépit de son aisance, je connais les pires difficultés matérielles ». Ce ne sont pas les seules difficultés auxquelles il se heurte ; comme rédacteur en chef de la **Rheinische Zeitung**, il connaît la censure et le journal finira d'ailleurs par être interdit. Marx se rend à Paris où

il collabore au journal **Vorwärts** mais à la demande du gouvernement prussien, le ministre Guizot ordonna l'expulsion de Marx et d'autres collaborateurs du journal. En 1845, Marx vient à Bruxelles et un an plus tard, un **Comité de correspondance communiste** est créé ; il a pour but de rassembler les éléments révolutionnaires dans plusieurs pays d'Europe et Marx et Engels s'adressèrent à divers socialistes pour demander leur collaboration. Ils écrivirent entre autres à Proudhon le 5 mai 1846 ; celui-ci leur répondit le 17 mai sur un ton quelque peu pédant qu'il avait trouvé le moyen de résoudre le problème de la propriété « ... Je préfère donc faire brûler la Propriété à petit feu, plutôt que de lui donner une nouvelle force, en faisant une Saint-Barthélemy des propriétaires... » (6). A propos de cette lettre de Proudhon, nous nous permettrons une remarque : s'il est vrai que les éditeurs se sont fixé pour règle de ne publier que les lettres de Marx et Engels sans les réponses qu'ils ont reçues, même lorsqu'elle sont connues et publiées, il nous semble qu'il eût été indispensable de donner de larges extraits de cette réponse de Proudhon qui nous paraît significative et de son état d'esprit et de son avis sur Marx et les socialistes allemands. C'est dommage ! Cela n'enlève toutefois aucun intérêt à ce premier volume qui se termine par les nombreuses lettres que Marx et Engels envoyèrent à la veille de la révolution de 1848 dans le cadre de la préparation du programme de la **Ligue des communistes**, le fameux **Manifeste**.

Le volume II couvre la période 1849-1851 : moins vivant, moins bouillant, moins dynamique, il est le reflet de l'échec de 1848. La défaite, l'exil, la misère, mais aussi les dissensions entre émigrés sur-

(5) Lettre à Wilhelm Graeber écrite le 15 novembre 1839 ; cf. volume I, p. 170.

(6) Cette réponse de P. J. Proudhon est publiée dans ses œuvres complètes ; cf. **Les Confessions d'un Révolutionnaire pour servir à l'histoire de la Révolution de Février**, Paris, 1929, p. 434-437.

veillés étroitement par la police : voilà le lot quotidien de cette période sombre durant laquelle Marx collabore au journal américain **New York Daily Tribune** dirigé par Charles A. Dana (1819-1897), aidé quelquefois dans sa tâche par son fidèle ami Engels (7).

La misère matérielle, l'isolement politique et les travaux journalistiques se poursuivent de janvier 1852 à juin 1853 (volume III) ; il entreprend des recherches économiques approfondies tout en luttant comme un lion pour déjouer les attaques policières lors du procès des communistes de Cologne.

Souhaitons que les prochains volumes de cette correspondance voient rapidement le jour : présentée agréablement dans une traduction très soignée, elle rendra des services non seulement aux historiens et aux chercheurs mais au militant qui désire connaître de plus près la vie et la pensée des principaux fondateurs du socialisme moderne.

Bernard DANDOIS.

Elie Baussart

Deux livres viennent d'être consacrés par les Editions « Vie ouvrière » à Elie Baussart, une personnalité mal connue mais très attachante de la démocratie chrétienne de Wallonie. Ce sont les deux aspects majeurs de son action — Baussart et le mouvement ouvrier, Baussart et le mouvement régionaliste — qu'illustrent d'une part Jean Neuville, et de l'autre Willy Bal. Ici et là, le catholicisme d'Elie Baussart est non seulement présent, mais constamment exigeant.

Toute sa vie — du collégien au militant politique, en passant par l'enseignant — est un combat pour harmoniser ses exigences de chrétien, de Wallon, de défenseur de

la classe ouvrière. La grandeur de l'homme est dans ce combat soutenu et difficile.

Bien entendu, ce n'est pas son « régionalisme » (quelle qu'ait pu en être l'originalité à l'époque, et quels qu'en soient les liens avec ce qu'il appelle « la mystique ouvrière ») qui suscita les affrontements les plus aigus, mais bien la fidélité de Baussart aux travailleurs, son souci de ne pas céder devant les intérêts de classe de ses coreligionnaires conservateurs.

Rien n'évoque mieux d'ailleurs la consistance de ces intérêts-là, et leur collusion avec la hiérarchie catholique, que la médaille frappée en 1842 par le cardinal-primat de Belgique, et que reproduit en couverture l'ouvrage de Jean Neuville : c'est un hommage explicite de la Société Générale à « Dieu tout-puissant », que l'industrie belge considérait visiblement comme un complice. Un demi-siècle plus tard (Baussart est né en 1887), la difficulté de s'affirmer comme chrétien et anticonservateur est encore considérable.

Dès 1906 cependant, Baussart est solidaire des daensistes wallons. Il s'opposera ensuite aux Carton de Wiart et Crockaert oublieux des engagements de leur jeunesse. Il luttera contre les manœuvres d'un Mérode, propriétaire féodal de logements pour mineurs, contre la politique antiouvrière d'un Broqueville.

Ce qui frappe dans le combat de Baussart, c'est le prix qu'il attache à l'action politique proprement dite. A l'époque, pour un catholique la démarche est peu courante — encore que cette époque, ne l'oublions pas, est aussi celle de Joseph Jacquemotte, que Baussart connut comme fondateur du syndicat des employés de Charleroi, en 1919. Il s'acharne à ménager une place politique aux travailleurs chrétiens. Mais cette place, il la voit au sein du parti catholique. En 1936 cependant, Baussart décrit ce parti comme « une formation dépassée, sclérosée, encombrée par des vieillards et des non-valeurs ». Et en 1954, il rédige un long article, refusé partout de son vivant, et enfin publié par les soins de Neuville. Ce texte amer, intitulé « Adieu à la démocratie-chrétienne » où apparaît une crainte obses-

(7) La collaboration de Marx et Engels à ce Journal américain dura plusieurs années ; cf. **Marx-Engels. La guerre civile aux Etats-Unis. (1861-1865)**. Traduction et présentation de Roger Dangeville. Paris, 1970 (Collection 10/18).

sionnelle du « totalitarisme communiste » montre assez lucidement les services rendus à la droite par les démocrates chrétiens, prisonniers de leurs partis confessionnels interclassistes.

Il faut bien admettre que même en 1974, ce message vieux de vingt ans, n'est pas entendu : les efforts de MM. Nothomb et Van Aal pour récupérer les chrétiens progressistes « égarés » hors du bercail social-chrétien, ne s'inscrivent-ils pas à droit fil dans ce que dénonce Baussart ?

Rosine LEWIN.

Jean Neuville : « Adieu à la démocratie chrétienne ? » - 180 pages - 180 F. Willy Bal : « La faillite de 1830 ? » - 120 pages - 150 F - 1973 - aux Editions Vie Ouvrière.

Construire l'école

Pierre Juquin

Le PCF propose de reconstruire l'école. La perspective qu'il offre est celle d'une école enfin démocratique, telle que pourrait en réaliser un gouvernement de la gauche unie.

Quelles en sont les caractéristiques ?

L'éducation nationale devient un service public et laïc. Tous les élèves non handicapés suivent l'école fondamentale unique comportant neuf années de formation générale (dont la technologie pratique et théorique) et doivent être amenés au niveau requis pour entrer dans le cycle terminal du second degré.

Des mesures sont prises pour assurer la compensation des handicaps socio-culturels dès le plus jeune âge, notamment en abaissant les normes de population, en prévoyant des cours de rattrapage, en organisant des maisons de l'enfance.

L'obligation scolaire est portée jusqu'à 18 ans. Ceux qui à 16 ans se dirigent vers une formation professionnelle devront effectuer celle-ci en deux ans; des passerelles sont prévues pour leur permettre

de reprendre le cas échéant des études générales.

Des options sont possibles, mais sous forme de cercles et de clubs. Pour l'éducation de base, tous les élèves restent groupés dans des classes communes, quels que soient leur niveau ou leurs options.

Les cercles et les clubs permettent de lier l'école à la vie; des personnes étrangères à l'école peuvent y être invitées.

Les enseignants constitueront un corps unique, leur formation sera de même niveau : pour tous cinq années post-secondaires. Ils formeront des équipes qui pourront suivre les élèves pendant plusieurs années.

Parents, enseignants, élèves participeront à un conseil de gestion de l'école aux côtés des représentants des collectivités locales. Un conseil supérieur de l'éducation nationale issu des conseils régionaux aura le droit de veto sur tout projet de décret, d'arrêté, de règlement. Les lycéens auront le droit de se syndiquer.

Ainsi donc, pas de formation au rabais : socialisation de l'individu se mouvant dans un groupe stable, encadré par des équipes stables de professeurs bien formés. Décentralisation du pouvoir et démocratisation réelle de la gestion de l'école. Oui, le PCF nous propose bien une autre école.

Louise GOTOVITCH.

« Reconstruire l'école ». Proposition de loi du groupe parlementaire du PCF. Présentation Pierre Juquin. Editions sociales. 125 pages.

L'éducation demain

Bertrand Schwartz

Cet ouvrage est à méditer, il nous montre le chemin sur lequel s'engagent l'Europe des monopoles et ses défenseurs, dans le domaine de l'enseignement.

L'éducation est conçue comme un projet global visant à l'épanouissement total de l'homme. Elle devrait être le souci prioritaire des pouvoirs publics. Parents, enseignants, enseignés devraient parti-

ciper à sa gestion. Personne ne quitterait l'école sans une formation professionnelle, qui se ferait sur les lieux de travail réels. Une politique de compensation des handicaps socio-culturels, serait mise en œuvre envisageant, par exemple, l'obligation scolaire dès l'âge de deux ans et demi.

L'individualisation de la formation serait favorisée par des machines à enseigner, des ordinateurs, par l'organisation « d'unités d'études » s'échelonnant sur une ou plusieurs années, selon les convenances de l'étudiant. Il y aurait équivalence entre les différentes formations spécifiques et possibilité de toujours se perfectionner, d'obtenir un grade supérieur, aucune voie ne constituant une impasse.

L'auteur semble se méfier des capacités de l'Europe à réaliser un tel projet. Il préconise l'introduction de réformes partielles, et compte sur leur effet de contamination pour faire sauter les freins inhérents à l'institution et aux hommes.

Ce pragmatisme qui paraît avoir séduit nos ministres de l'Éducation nationale, n'emporte guère notre conviction : le rénové, introduit sans les moyens matériels de le réaliser n'a-t-il pas déclenché un phénomène d'immunisation plutôt que de contamination ?

Des questions se posent : est-ce à l'industrie privée que l'on va confier la formation professionnelle ? Quels seront les droits des étudiants ?

Que devient l'individu, l'être humain, dans cette école qui le pousse à se développer « individuellement », en le morcelant dans des groupes momentanés créés sur le seul critère des connaissances, du niveau intellectuel ?

Louise GOTOVITCH.

« L'éducation demain », par Bertrand Schwartz. Chez Aubier - Montagne, 333 pages.

Manuels de morale et systèmes de valeurs

Ce mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en sciences sociales à l'ULB à l'exceptionnel mérite de se lire agréablement. La technicité et le sérieux n'empêchent pas, ici, l'intelligibilité. On peut croire que c'est au sujet, actuel et passionnant, ainsi qu'à la personnalité de l'auteur que l'on doit son plaisir.

« Manuels de morale et systèmes de valeurs » analyse le contenu idéologique des manuels de morale — ces « musées des valeurs » — utilisés dans les écoles officielles de notre pays entre 1924 et 1965.

La fonction conservatrice de l'école — garantir la continuité des structures sociales — y apparaît avec éclat. Le message transmis par le cours de morale, même s'il a évolué en quarante ans (il est plus autoritaire et simpliste jusque 1940 — plus « relatif » après la seconde guerre mondiale) demeure fortement marqué par la religion. C'est une première et importante constatation, que cette empreinte religieuse d'un cours a-religieux. En fait, on est encore très près du contenu de la prédication catholique au début du siècle. L'objectif ici aussi, est de modeler les âmes — en l'occurrence l'âme de l'enfant — selon les exigences de la société capitaliste.

Les images du soldat, du colonisateur, de la femme, du père de famille, de l'ouvrier soutiennent la hiérarchie et l'ordre capitalistes. On résiste mal à la tentation d'en citer quelques échantillons. Un manuel de 1935, destiné aux trois classes inférieures des lycées et athénées, définit comme suit les devoirs des ouvriers :

« ...se montrer attentifs à leur besogne, la faire consciencieusement, utiliser leur temps, leurs forces, leur intelligence, leur savoir en vue du travail qu'ils ont accepté. L'honnête ouvrier n'ouvre pas son cœur à l'envie, ses lèvres et ses oreilles à la médisance ou à la calomnie contre son patron; il ne le regarde pas comme un ennemi ».

Quant à la femme, sa vocation, son destin, son rêve, c'est d'être épouse et mère. En dehors de la vie familiale, elle n'existe pas. Ses devoirs envers son mari lui sont imposés par sa nature même : « vaquer au soin du ménage, tâche dont elle ne s'acquittera pas comme d'une corvée pénible et humiliante mais à laquelle elle apporte tout son dévouement, son esprit d'ordre et d'économie ».

L'étude attentive d'Anne Burniat-Herscovici débouche très naturellement sur un constat : « ...il n'est pas étonnant de voir éclater la crise de l'école contemporaine ». En effet, comme elle le montre, « la fonction de légitimation de l'ordre social est maintenue, en dépit d'une actualité sociale et politique qui la dément et la critique de jour en jour : dès lors, le conservatisme du cours devient dysfonctionnel ».

C'est la morale de ce mémoire...

R.L.

« Manuels de morale et systèmes de valeurs », Anne Burniat - Herscovici. Université libre de Bruxelles.

Le médecin dans l'entreprise

Dégager la logique de la pratique des médecins du travail, et analyser les effets sociaux de cette pratique, tels sont les principaux objectifs de ce mémoire de licence en sciences politiques et sociales, consacré au « Médecin dans l'entreprise ».

D'emblée, la médecine du travail est située dans le champ des relations de travail au sein de l'entreprise capitaliste.

A partir de 11 interviews de médecins du travail et de 18 interviews d'ouvriers, et sur la base d'une connaissance approfondie des structures et du fonctionnement de la médecine du travail en Belgique, une interprétation des comportements est proposée : les médecins du travail s'efforcent d'acquiescer et de développer une certaine autonomie vis-à-vis des travailleurs et des patrons, dans le but d'exercer un pouvoir dans l'entreprise. Cette

« autonomie relative » est fondée sur la détention unique des connaissances objectives et scientifiques dont le caractère « neutre », extérieur aux intérêts en présence, est proclamé avec d'autant plus de force qu'il est plus douteux.

Cinq limites importantes de l'autonomie médicale sont décrites, et il est clair que cette autonomie est encore souvent à l'état embryonnaire. Parmi ces limites, il y a les possibilités financières de chaque entreprise. Pour accréditer son indépendance économique, le médecin du travail tente d'abord de nier la divergence d'intérêts entre patron et ouvriers. Lorsque cette divergence s'impose à lui comme un fait indéniable, il se présente alors comme arbitre neutre et impartial.

Là où une autonomie relative est déjà partiellement conquise, quels sont les effets de cette autonomie sur les demandes ouvrières et patronales ? L'hypothèse principale du mémoire est que ces effets seront asymétriques, c'est-à-dire beaucoup plus néfastes pour les demandes ouvrières que pour les demandes patronales. En effet, étant donné les rapports de pouvoirs dans l'entreprise, le médecin du travail pourra neutraliser dans une certaine mesure la demande des ouvriers, mais il sera obligé de réinterpréter et d'intégrer dans sa logique propre l'impératif patronal de rentabilité.

De quelle manière la demande ouvrière peut-elle être « neutralisée » ? En déclarant cette demande comme non médicale. Exemple : une demande d'amélioration de conditions de travail (ralentissement d'une cadence, etc.) peut être rejetée en déclarant que les conditions incriminées ne sauraient être à l'origine d'aucune maladie. Ainsi, une demande de suppression d'« inconvénients » est traduite en terme de « nuisances », ce qui permet de déclarer cette demande non fondée, en invoquant la neutralité bienveillante de la science.

D'autres questions très importantes sont également développées : le risque de médicalisation des conditions de travail, la nature des demandes ouvrières à la médecine et l'influence primordiale des contraintes économiques sur ces demandes, l'autocensure par le médecin du travail, etc.

Bref, un travail très riche qui intéressera non seulement les médecins, mais aussi tous ceux qui se préoccupent de problèmes de santé à l'entreprise.

J. P. D.

Le médecin dans l'entreprise. *Pré-enquête sur les fonctions sociales de la médecine du travail dans le cadre des services médicaux d'entreprise en Belgique. Mémoire de fin d'études, par Monique Van Dormael. Université catholique de Louvain.*

Marxisme et politique

Claude Renard

La brochure « Marxisme et politique » que vient d'éditer la Fondation Joseph Jacquemotte, à partir d'une conférence de Claude Renard au Cercle d'Education populaire, aurait aussi bien pu s'intituler « Réhabilitation de la politique ».

C'est un texte court, dont la lecture est recommandée en particulier à ceux qui affirment leur intérêt pour le marxisme mais se récient devant la massivité de certains écrits « classiques ». « Marxisme et politique » pourrait constituer un apéritif de qualité, voire un excitant.

C'est un texte actuel, et qui s'arrime constamment aux réalités belges.

Sur le lien entre théorie et action politique, sur les raisons d'une désinformation politique de masse, sur le poids de l'idéologie dominante, sur le rôle des technocrates et sur celui du mouvement ouvrier, Claude Renard apporte des images originales, et des réflexions fécondes.

En vingt pages, ce n'est pas mal...

R.

Editions de la Fondation J. Jacquemotte - 48 F.

Depuis le 1er janvier 1974

le drapeau rouge

est de nouveau quotidien

Les positions du parti communiste, ses propositions, l'action qu'il mène, les luttes ouvrières et démocratiques sont ainsi chaque jour à la disposition des travailleurs et de l'opinion publique.

Pour être à jour, abonnez-vous

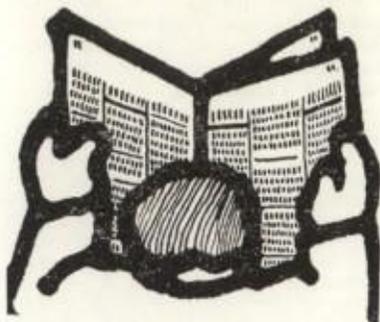
12 mois	1.080 F
6 mois	570 F
3 mois	300 F

(Tarifs en vigueur à partir du 1er janvier 1974)

On s'abonne dans tous les bureaux de poste ou en versant au CCP 58.17 de la Société Populaire d'Editions, rue de la Caserne 33-35, 1000 Bruxelles.

Prix au numéro : 6 F

Revue



La Revue Nouvelle

Venant peu après un numéro spécial aussi remarquable que celui consacré aux maladies mentales, la livraison de décembre de « La Revue nouvelle », si elle est bien équilibrée, n'est pas des plus accrocheuses.

La « Politique du mois », qui ramasse l'actualité belge en notations aigrettes, la petite « Histoire sociale » de Xavier Godts et la brève analyse des positions de la FEB en matière de coopération au développement m'ont paru les morceaux de choix.

Une étude sur la Pologne et la Hongrie contient, à côté de vérités indiscutables, des jugements sommaires et des procès douteux (en particulier à propos d'une « neutralisation » des partis communistes d'Europe occidentale, à la faveur de la coopération commerciale Est - Ouest). Quant à Vincent Gofart, il continue à exhaler lentement sa mauvaise humeur contre on ne sait trop qui, refusant de se laisser « enfermer » dans la lutte des classes.

Mais il y a aussi une contribution de Jacqueline Aubenas sur le chemin qui a mené le Peau Rouge au Red Power, et un solide texte de Pierre Watté sur « Les naissances de l'homme », qui commente Morin et Moscovici.

R.

(80 F le numéro - rédaction administration : 305, av. Van Volxem, 1190 Bruxelles)

La Nouvelle Critique

Plusieurs études intéressantes dans la livraison de décembre de « La Nouvelle Critique », revue animée par des intellectuels du Parti communiste français (Francis Cohen, Antoine Casanova, Christine Glucksman, Lucien Bonnafé, Claude Prévost, André Gisselbrecht, Lucien Sève et quelques autres).

La jeunesse (« génération de la colère ») et son engagement politique et sociale, l'Education nationale maltraitée par M. Fontanet — y tiennent une bonne place.

En plus des chroniques de politique étrangère (Proche-Orient, par Jacques Coubar; Irlande, par James Stewart) un document et un texte inédit retiennent particulièrement l'attention.

Le document est un contre-rapport du Massachusetts Institute of Technology sur le thème « Halte à la croissance ? », et qui en affaiblit singulièrement la portée.

Le texte est signé Jacques Tessier : il s'agit de bonnes feuilles d'un ouvrage sur « La dialectique historique », bonnes feuilles qui analysent les notions de nécessité et de créativité historiques chez Gramsci, à partir de ses « Cahiers de la prison ». La reconstruction critique par Gramsci, du concept d'idéologie, est au centre de cette analyse, qui démonte la mécanique du passage du moment économique au moment politique. Rejetant tout déterminisme mécaniste ou métaphysique, Gramsci donne toute sa consistance, sa complexité et sa

fécondité à la notion de dialectique historique. On notera que c'est la troisième étude que la N.C. consacre à Gramsci.

Deux articles sur Molière complètent ce brillant sommaire.

Contradictions

Comme les trois livraisons qui l'ont précédé, le No 4 (juillet-décembre 73) de la revue belge « Contradictions » présente un sommaire plus que respectable. 200 pages consacrées au caractère de classe de l'enseignement technique et professionnel, à la portée de la formation dispensée par l'ISCO, à l'intérêt de la loi sur les crédits d'heures, à la signification de la grève des employés de banque — sans compter le problème des conditions politiques et idéologiques d'une analyse de classes de la Belgique — l'effort est réel et « Contradictions » occupe dans la recherche marxiste une place qu'on ne peut tenir pour négligeable.

Signée par M.T. Dewez et L. Wirix, « De l'école à l'usine » prolonge et approfondit les travaux entrepris notamment par Baudelot et Estabiet, et « Hypothèses d'école », à propos de l'étroite liaison entre d'une part l'école technique et professionnelle et d'autre part les exigences de l'industrie et les contraintes de l'idéologie bourgeoise. Même si elle s'appuie sur des arguments d'inégale valeur, la démonstration reste utile. Ce qui nous paraît plus contestable, c'est la tendance à considérer comme mystificateur tout effort de démocratisation de l'enseignement. Certes, il est clair pour nous que l'école seule est impuissante à changer le régime, et même à se démocratiser elle-même. Il est clair pour nous que ce qui est déterminant, c'est la lutte du mouvement ouvrier et de ses alliés pour un renversement radical du régime et pour la construction d'une autre société. Mais il y a des étapes dans cette lutte — et certains combats des enseignants et de la classe ouvrière pour réduire l'emprise de la bourgeoisie sur l'école, peuvent à notre sens être sti-

mulants. Ils peuvent l'être dans la mesure où ils servent les travailleurs, et dans la mesure où ceux-ci ne se laissent pas leurrer par le caractère fragmentaire de la réforme. Lutter pour une réforme anticapitaliste, ce n'est pas forcément sombrer dans le réformisme. Les camarades de « Contradictions » sont-ils d'accord là-dessus ?

ISCO : il s'agit du commentaire critique de Paule Mannez sur un mémoire consacré aux étudiants de l'Institut supérieur de culture ouvrière, qui est, on le sait, une réalisation du Mouvement ouvrier chrétien. Une des questions que se pose Paule Mannez est de savoir si les étudiants inscrits à l'ISCO appartiennent à la classe ouvrière. 52 % de ces étudiants s'étant catalogués employés, et 16 % s'étant déclarés ouvriers qualifiés, l'auteur en déduit que « l'immense majorité du public de l'ISCO appartient à la petite bourgeoisie salariée ». Qu'est ce donc que ce singulier concept ? Et faut-il vraiment pour faire partie de la classe ouvrière, brandir un arbre généalogique faisant remonter ses origines prolétariennes à la troisième génération ? L'ouvriérisme étriqué qui affleure de cette étude paraît du reste en contradiction avec un autre article de la même livraison, celui qui traite de l'action gréviste menée en juin dernier par les employés de banque. De toute évidence, ceux qu'on appelle « les cols blancs » ont conscience d'être eux aussi exploités par le patronat et opprimés par le pouvoir capitaliste. Leur combat de classe est celui des ouvriers.

Quant aux recherches d'André Corten sur les débuts du capitalisme monopoliste d'Etat en Belgique — recherches auxquelles se réfèrent tant Falisse que Centner — nous y reviendrons dans un prochain numéro, car cette controverse nous mènerait très loin. Bornons-nous à indiquer ici qu'à notre sens, c'est bien avant 1960 qu'il faut situer ces débuts du C.M.E.

R. L.

100 F. le numéro. Abonnement un an : 200 F. Vente et abonnements : Drève du Duc, 50 - 1170 Bruxelles.

Ont collaboré aux « Cahiers Marxistes »

Christian ALSTEEN
Agnès ARNOUL
Jacques ARON
Jean BLANKOFF
Isabelle BLUME
Jean BLUME
Philippe BOESMANS
Marc BRAET
Jacques BRIERE
Jean BRUHAT
Giovanni CARPINELLI
Segundo CASTRO
Raymond CEUPPENS
Achille CHAVEE
Francis CHENOT
Bernard DANDOIS
Jean DEBROUWERE
Louis DELTOUR
Chantal DE SMET
Urbain DESTREE
Jean DU BOSCH
Edmond DUBRUNFAUT
Augustin DUCHATEAU
Robert DUSSART
Elié ELIA

Pierre ERGO
Jean-Claude FAIDHERBE
Roger FOULON
Piet FRANTZEN
René GERBAULT
Louise GOTOVITCH
Jean-Jacques HEIRWEGH
Rudolph HEYNDELS
Paule HERLA
Pierre JOYE
Johan KAHK
Bogdan KAVCIC
Zygmunt KOCZOROWSKI
Jean LAITAT
Philippe LAUWERS
Marcel-G. LEFRANCO
Rosine LEWIN
René LONNOY
André MARTIN
Frans MASEREEL
Leo MICHIELSEN
Jacques MOINS
Jacqueline MOULIN
Walter MULLER
Jacques NAGELS
Marc NEYMARC
Georges PAPY
Albert PHILIPPE
Claude RENARD
Renato SANDRI
Robert SEVRIN
René SCHOONBRODT
Roger SOMVILLE
André SOREL
Maxime STEINBERG
Andrée TERFVE
Jean TERFVE
Francis TESSA
Andrée THONNART
Virgil TROFIN
Jef TURF
Louis VAN GEYT
Jean-Paul VANKEERBERGHEN
Paul VERNIER
Jan VERWEST
Charly VIENNE
Jacques YERNA

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / Rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 29-31, 1000 Bruxelles

40 F